



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









807156  
MER CURE,

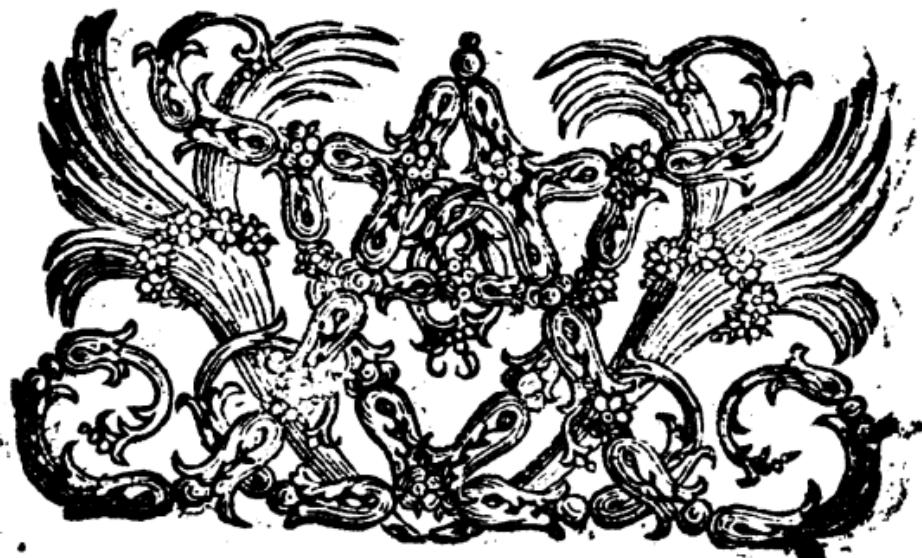
GALANT

DEDIE A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JUIN 1688.

PREMIERE PARTIE.



A LYON,  
Chez THOMAS AMAULRY, rue  
Merciere au Mercure Galant.

M. D. C. LXXXVIII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROT.





*LIVRES NOUVEAUX  
du Mois de Juin 1688.*

**R**eflexion sur la Misericorde de Dieu augmenté, in. 12. 30. f.

Contes & Historiette divertissante, in deouze, 30. f.

Prince Esclave nouvelle Histoire, 12. 30. f.

Projets d'une nouvelle mechanique, in 4. 4. l. 10. f.

Histoire du divorce de Henry VII. 12. 3. v. 6. l.

L'arithmetique raisonnée. Enrichie de Plusieurs figures, qui font clairement comprendre un grand nombre de demonstrations qui contribuent

beaucoup à la perfection de cet  
Ouvrage, qu'on a divisé en  
cinq TraitéS.

Le premier comprend les  
quatre Règles fondamentales,  
qu'on peut facilement appren-  
dre par la simple lecture de ce  
Livre; toutes sortes de Redu-  
ctions, de parties Aliquotes,  
de Multiplications composées,  
& généralement tout ce qui  
est nécessaire au Commerce.

Le second concerne les Fra-  
ctions, qu'on trouvera très-fa-  
ciles, par les démonstrations  
qu'on en a données.

Le troisième contient les rè-  
gles de trois simple, directe,  
inverse, composée, conjointe,  
de compagnie, discussion de  
banqueroute, les règles des  
fausses suppositions, la règle

d'Alliage simple & composée, les progressions Arithmetique & Géométrique, le tout bien démontré.

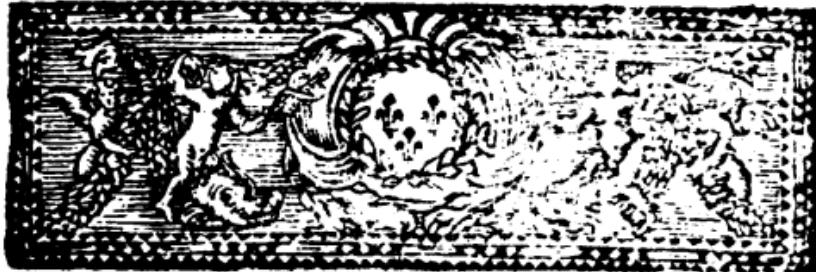
On voit dans le quatrième, l'extraction des Racines quarré, & Cubique, dont la démonstration ne laisse aucun doute à l'esprit.

Le Cinquième & le dernier ne peut être que très-bien réceu, puis qu'il comprend trois nouvelles Méthodes pour le Toisé & l'Arpentage, & l'aujage, qui sont si faciles, qu'il suffit de les lire pour les comprendre, & si concises qu'on fait avec une vingtaine de Figures ce qu'on ne sauroit faire, par la voye ordinaire avec deux mille. Enfin on ne proposerien dans cet Ovrage dont on ne donne en mê-

me tems la démonstration , &c  
qu'on ne justifie par des preu-  
ves convaincantes. Par le Sr.  
J. F. PEITOU. Indouze.

Traité singulier des Rega-  
les , ou des Droits du Roy ,  
sur les Benefices Ecclesiasti-  
ques ; avec l'Inventaire des  
Pièces qui y servent de preu-  
ves. Ensemble la Conferen-  
ce sur l'Edit du Contrôle ,  
& la déclaration des insinua-  
tions Ecclesiastiques , avec  
plusieurs autres instructions  
sur les matieres Beneficiales.  
Par Me François Pinson ,  
ancien Avocat en Parlement ,  
divisé en deux tomes inqua-  
to, 12 vol.

MERCC.



# MERCURE GALANT

JUIN 1688.



**N**E m'accusez point de  
negligence. Si en vous  
parlant du Voyage du  
Roi à Maintenō, dans  
ma lettre du dernier mois, je ne  
vous ay point fait la descrip-  
tion des Travaux que Sa Majé-  
jesté a esté voir, & qu'Elle fait  
faire pour conduire la Riviere

*juin 1688.*

A

d'Eure à Versailles , c'est parce que je vous en ay deja donné une fort ample de tout le dessein dans l'un de mes quatre Volumes de l'Ambassade de Siam. D'ailleurs j'attens qu'il soit entierementachevé pour vous en donner une autre , à cause des changemens qui se font dans toutes les choses que l'on entreprend , pour les conduire à toute la perfection qu'elles peuvent recevoir. Cependant je vous diray qu'il y a beaucoup de remarques à faire pour la gloire du Roy, dans l'Ouvrage de la Riviere d'Eure. Il fait voir que ce grand Prince , qui a surpassé tous les Empereurs Romains dans tout ce qui en a fait admirer plusieurs , a égalé par cette entreprise l'immense grandeur de

ce qu'ils ont fait faire de plus merveilleux , quoy que ses Etats soient infiniment moins grands que la vaste étendue de ceux qui composoient l'Empire Romain , qu'on a presque vu n'avoir pour bornes que les limites du monde. On n'aura aucune peine à tomber d'accord que l'Ouvrage dont je parle n'ait égalé , pour ne pas dire surpassé ceux de ces Maîtres de la Terre , quand on saura que vingt mille hommes des Troupes de Sa Majesté y auront été employées pendant plusieurs années , pour le seul remuëment des terres , & cela , sans compter les Ouvriers nécessaires pour ce qui regarde la Massonnerie , & les autres choses de cette nature. Voilà un des endroits par lesquels la

magnificence du Roy égale celle des Empereurs Romains. On peut ajouter à cela que le Roy a fait plus, & qu'il a tiré une utilité pour le bien de ses Etats, d'une chose dont il sembloit que le dessein n'eust été conceu que pour la gloire & pour le plaisir. Cependant cet Ouvrage sert à tenir les Troupes dans l'exercice d'un travail qu'ils oubliroient dans un temps de Paix, & auquel elles ne se trouveroient point endurcies, si ce Monarque estoit obligé de faire la guerre, de maniere qu'il repare par ce travail où il les engage, le tort qu'une longue oisiveté pourroit leur faire, en les rendant moins capables d'executer une partie des choses ausquelles les Troupes sont obligées, & par-

ticulierement pendant les Sieges , qui avancent autant par les travaux que par la valeur des Soldats. Il y a plus encore; lors que le Roy les emploie de cette sorte , il fait gagner une infinité de gens , qui sans cela subsisteroient difficilement ; & c'est ce qui a determiné Sa Majesté à entreprendre cet Ouvrage , comme Elle la dit souvent , en declarant qu'Elle l'auroit entrepris quand même Elle auroit été certaine qu'il n'auroit pas eu un plein succès. Ainsi le plaisir d'avoir des Eaux à Versailles , est ce que ce Prince a le moins consideré quoy qu'il ne cherchast à mettre par là ce lieu delicieux au dessus de toutes les merveilles du monde dont on ait jamais ouÿ parler , que pour la gloire

# MERCURE de la France , tout ce qu'un Monarque fait de grand, don- nant toujours de la gloire à la Nation.

I'ay à vous apprendre la mort  
d'une Personne qui a vescu  
fort longtemps , mais sa longue  
vie vous surprendra beaucoup  
moins , que de connoistre  
qu'elle estoit alliée à un Em-  
pereur des Turcs. Cette mort  
est celle de Marguerite Spifa-  
me , Dame Daunay , arrivée  
depuis un mois dans le Niver-  
nois , Elle estoit âgée de qua-  
tre-vingt - quatorze ans , & la  
derniere de la Maison de Spi-  
fame , venuë d'Italie en Fran-  
ce il y a plus de deux siecles.  
Lanfrand Spinola , premier  
Maistre d'Hostel de François I.  
du nom , Fils du Prince Am-  
broise Spinola , Duc de San

Severin, Marquis de Selle & de Venaure, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur pour Sa Majesté Catholique des Pays-bas. General de ses Armées, épousa Iacqueline de Cigale, de la Maison des Comtes de Cigale en Sicile, & Sœur du Bacha Cigale, Amiral des Mers, & General des Armées du Grand Seigneur qui regnoit en ce temps-là, & qui lui fit épouser sa Sœur. De ce mariage sortit Isabelle Spinola, qui épousa .... Spiphame. Pere de Barthlemy Spiphame; Seigneur de Monthon près de Genes, Commandant dans Lungenes. Il eut pour Femme Jeanne de Podolin, de la Maison de Podolin d'Italie, & passa en France où il acquit les Terres des Granges & de Bisseaux.

Ses Descendans y firent plusieurs alliances. Il y eut un autre Barthelemy Spiphame, Seigneur de Bisseaux & des Granges, qui épousa Dame Loüise Dallegrain. Gaillard Spifame épousa Dame Loüise de Marle, petite Fille de Henry de Marle, Chancelier de France, Simon Spifame, Seigneur des Granges Capitaine des Cent Suisses, se maria avec Dame Perrette de Mironflet; Jean Spifame, Seigneur de Bisseaux & des Granges, avec Dame Jacquette de Ruzé, & Georges Spifame, Seigneur des Granges avec Dame Anne de Dormans, Niece de Jean de Dormans, Chancelier de France. Il y a eu deux Frères de ce même nom, Jacques & Gilles Spifame, tous deux Evêques de Nevers; le dernier est mort en odeur de sainteté. Cet-

## G A L A N T. 9

ce Famille a finy par Samuel & Isac Spifame , Freres , dont l'aissné fut Conseiller d'Etat & Ambassadeur pour Sa Majesté en Angleterre. Ils eurent deux Sœurs, Sara & Madeleine, Sara Spifame épousa Monsieur de la Curée de la Bourdesiere, Chevalier des Ordres du Roy, Madeleine fut mariée à Monsieur de Brichanteau-Naugoy. Isac Spifame, Cadet de Samuel, épousa Dame Marie Darmes, dont il eut deux Filles. L'Aissnée épousa Iacques de la Riviere , Vicomte de Quincy , dans le Chasteau duquel on voit les Portraits de ceux que j'ay nommez , tant Hommes que Femmes , au nombre de dix-sept de Pere en Fils & ceux de plusieurs Chevaliers de Malthe de ce même nom , dont

A. 5

10 MERCURE  
trois ont souffert le Martyre  
pour la Religion. Il y a icy  
dans l'Eglise des Augustins du  
Grand Convent une Chapelle  
fondée par les Spifames, où  
ils ont leur sepulture. Mar-  
guerite Spifame qui vient de  
mourir estoit Veuve de Messi-  
re Jacques de Regnier, Vicom-  
te Daunay, Frere de Mr de  
Guerchy, & Neveu de... Re-  
gnier, Grand Prieur de Fran-  
ce. Ils ont eu deux Filles; l'Ais-  
née avoit épousé Monsieur de  
Maigrigni, & la Cadette a été  
mariée à Messire Antoine de  
Damas, Marquis de la Cleire.  
Spifame porte de gueules à un  
Aigle éployé d'argent,

Joublia y le mois passé à vous  
apprendre la mort du Pere  
Cesar, dit du Saint Sacrement,  
Carmo Deschaussé, né à Vic  
en Lorraine, & Profez à Paris.

Il est mort d'apoplexie le 21. de May dernier dans sa 71. année. Jamais Religieux n'a été plus connu, ny plus estimé de ceux qui font profession d'une véritable pieté. Il a été Definiteur, & Visiteur Général de son Ordre, Prieur à Mets, & à Charenton proche Paris ; il excelloit particulièrement dans les décisions des cas de conscience, ce qui luy avoit attiré la Direction d'une infinité de personnes distinguées.

Les Vers qui suivent sont de Monsieur de Vin, dont vous avez déjà vu plusieurs Ouvrages galans. Il y parle de deux Frères, dont l'un estant prêt de perdre une partie de Paume, sortit du Jeu sous quelque prétexte. L'autre qui eust pu luy donner trente, rentra en sa

A. 6. 11.

place, continua la partie, & la gagna. Ils se ressembloient si fort, que personne ne s'apperçut de ce changement.



## LA PRESENCE D'ESPRIT.

**O**n diroit quelquefois que la sage Nature.

Lassé du sérieux, se plaise à bâdiner,

Et qu'elle veuille enfin par ses ieux nous donner.

Matiere à galante Avanture.



À l'éclat, à la pompe, à la Majesté pret,

Un Quidam de basse naissance.

Avoit du grand Auguste & la taille & les traits,

Le teint, l'action, l'âge, & l'annevit jamais

Une plus grande ressemblance.  
La fortune en faisoit la seule difference,  
Sous les mesmes habits on s'y seroit  
trompé,  
Et tel furent dans ce Royaume  
Ces deux Frères, louëurs de Paume  
Par qui dans le Marais Alidor fut  
dupé,  
Aux affaires de son Empire  
Auguste ne donnoit que la moitié  
du iour,  
Et pour s'en délasser employoit l'autre à rire,  
A ioüer, à faire l'Amour.  
Souvent il appelloit ce Quidam,  
sa Copie,  
Et se faisant un doux plaisir  
De l'innocente raillerie,  
Il voulut certain iour qu'il estoit de  
loisir  
Taster l'esprit du personnage.  
Il l'avoit mandé de Cartage,

Et se trouvant de belle humeur  
Il demanda d'un ton mocqueur,  
Si sa Mere iamais n'estoit venue à  
Rome.

Non, luy dit le Quidam, mais on  
m'a souvent dit

Que mon Pere, autrefois & bien-  
fait & bel homme,

Plus d'un heureux Voyage y fit..  
Auguste avoit voulu sur cette res-  
semblance,

Du Quidam taxer la naissance,  
Et de sa Mere enfin accuser la vertu;

Mais quoy que de sa repartie  
Le coup aussi fin qu'imprevu,  
Fist retomber sur luy sa propre rail-  
lerie,

Loin d'en concevoir du dépit,  
De luy-mesme il se prit à rire,  
Et louant ce trait de satire  
Paya de ses bien faits sa présence  
d'esprit.



14.  
E  
1  
Sif.

Non

20.

P  
An.

L  
Et,

Fif

Pa

## GALANT. 15

*Railleur, ton chagrin est inuste.  
Quoy, tu ne peux souffrir qu'on te  
raille à ton tour,*

*Et cependant le Grand Auguste  
Le souffre de luy-mesme au milieu  
de sa Cour.*

Voicy un Printemps qu'on  
a fait si peu courir, qu'on peut  
assurer qu'il est tout nouveau.  
Il est d'un homme qui sait  
parfaitement la Musique, &  
qui se fait estimer des plus sçau-  
vant Maistres.

## AIR NOUVEAU.

*L* E Printemps commence à  
paroistre.

*Vous estes belle comme luy,  
Les fleurs qui brillent aujour-  
d'huy*

*Ne perissent que pour renaistre,  
Mais si vous passez vos beaux-  
sourrs,*

*Insensible aux douceurs qui suivent  
la tendresse,  
Iris, avec le temps d'une aimable  
jeunesse,  
Vous perdrez sans retour la saison  
des Amours.*

Les secrets de la Nature sont si fort impenetrables, qu'il ne faut pas s'étonner s'il y a des Medecins qui soutiennent que les Femmes peuvent accoucher à onze mois, comme elles accouchent à sept. Un fruit de même espece vient diversement à sa maturité de deux arbres differens, & la même semence jettée dans la terre, avance ou recule la recolte de la moisson, selon que le fond est meilleur ou plus mauvais, & qu'il reçoit plus ou moins l'aspect du Soleil. Ainsi dans de-

differens degréz du chaud ou du froid , ou de la foiblesse , & de la qualité du temperament des sujets qui travaillent à la génération, il y a plus de disposition à prévenir ou à éloigner les termes les plus regardez & les plus ordinaires à l'enfancement. On voit des preuves de ce que je dis par ce qui arrive tous les jours , mais il est fort rare que les Femmes soient en état de devenir grosses quand elles ont passé cinquante ans. Cependant il y en a une à Morlaix qui en ayant cinquante huit , n'a pas laissé d'accoucher depuis deux mois. C'est une nouvelle que m'ont donnée des gens très-dignes de foi. Cette Femme peut espérer une vie bien plus longue que les autres , puisque la Nature

est encore si vive en elle dans un âge où il semble qu'on peut se promettre de ne plus avoir d'Enfans.

Je suis fort persuadé qu'il n'y a personne à qui l'ouvrage que vous allez lire ne fasse plaisir. Il est de Monsieur Malaval de Marseille , qui ayant perdu la veuë lors qu'il n'avoit encore que neuf mois , s'est toujours nourry dans l'étude des Lettres sacrées & humaines. Ce discours cōbat la superstition des jours heureux & malheureux que marquent nos Almanachs , & comme il n'est presque aucune Famille , où il ne se trouve quelqu'un qui aioûte foy à ces jours heureux ou malheureux , il sera d'une grande utilité que l'on se détrompe d'une opinion qui n'a aucun fonde-

ment, & qui est contraire & à la Religion & à la raison.



## DISCOURS

Contre la Superstition populaire des jours heureux & malheureux.

*Vous m'avez communiqué l'Artiste, vostre indignation contre cette contumace intolérable de faire un denombrement des jours Heureux & Malheureux dans les Almanachs, & je suis étonné aussi-bien que vous, que cet abus regne encore impunément en quelques Provinces de France, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, où la Critique examine avec une sévérité qui va jusqu'à la présomption, les usages les plus receus & les mieux établis de*

la Religion Chrestienne. Il par-  
donne à des Payens d'avoir compté  
des jours heureux & malheureux  
ils croyoient qu'il y avoit un destin  
inévitable, & ils le mettoient au  
dessus de leur Jupiter. C' estoient des  
aveugles qui pensoient & qui fai-  
soient de leurs Dieux tout ce qu'ils  
vouloient, parce qu'eux mesmes les  
avoient faits Dieux ; & soit qu'ils  
fussent emportez par le torrent de  
la coutume, ou seduits par la force  
de l'éducation faute de faire des  
reflexions raisonnables sur les œuvres  
de la Nature, qui ne peuvent estre  
que les œuvres d'une suprême Intel-  
ligence, ils ne connoissoient point le  
Createur du Ciel & de la Terre,  
qui est le souverain Arbitre des  
bons & des mauvais évenemens  
sans qu'il force la liberté de l'hom-  
me, auquel il a imprimé l'image  
de son domaine, tous les vrais biens

qui nous rendent heureux procedent uniquement de luy , & n'y ayant point de mal , excepté le peché , dont il ne soit la premiere cause , & le tres-juste dispensateur. Ces hommes dignes de pitié , qui estoient conduits par un esprit d'erreur , observoient les jours , les mois , les années , les calendes , les lunaisons , & les autres differences des temps , comme si elles eussent eu quelque liaison avec les actions humaines , aussi - bien qu'avec les evenemens des corps naturels , parce qu'ils ignoroient celuy qui est le Maistre du temps & des mouvemens du Ciel . Ils ne se promettoient que bonheur en certains temps , & que malheur en d'autres ; soit qu'ils cruissent qu'il n'y avoit des Dieux , ou des Genies bons & mauvais qui dominoient sur ces tems , soit qu'ils attribuassent les evenemens à une disposition

nécessaire des Astres, ou à une nécessité invincible des choses du monde.

Mais certainement il y a de quoy gemir, Ariste, que l'on imprime tous les ans ce Paganisme des jours heureux & malheureux pour chaque mois de l'année, dans des Calendriers qui se font pour des Chrétiens. Il y en a qui sont si aveuglément attachés à cette ridicule superstition, que les jours qu'ils appellent malheureux, ils n'oseroient entreprendre aucune chose qui fust de quelque consequence, de voyager, de se marier, de mestre un Enfant à l'Ecole, ou de commencer quelque autre bonne œuvre, & laissant passer les jours indifferens, & ceux qui sont malheureux, ils attendent avec une confiance religieuse les jours qu'ils pensent heureux pour donner commencement à

leurs desseins. Mais cependant d'où peut prevenir que les Chrestiens ont à observer les jours ? N'est ce point qu'il cherchent les jours heureux, parce que la pluspart ignorant les principes de la Religion, & les étouffant sous la multitude des passions, ne savent pas ce qui fait la véritable felicité, ou qu'ils n'y veulent pas penser sérieusement, pour n'estre pas divertis de cette recherche superstitieuse ? Est-ce qu'ils évitent aussi les jours qu'ils croient malheureux, parce qu'ils se défient de leur conscience qui craint les mauvais succès, ou de la pureté de leur Religion ? Ne seroit ce point, Ariste, parce que les hommes ont souvent cette fantaisie de courir plutost après ce qui leur paroist extraordinaire, ou qui leur est inconnu, qu'après ce qui est évident, & qui est conforme au bon sens & à la

droite raison ? Ne seroit-ce point peut-être l'Idolatrie de la Coutume qui leur fait retenir après des Pa-gens, les Jours heureux, & malheu-reux, avec la même passion qu'ils retiennent encore leurs Bathanales, & d'autres superstitions colorées ? Je croy aussi que le peuple voyant que tous les honnêtes gens, les Magi-strats seculiers, & les Magistrats Ecclesiastiques achetent sans façon les Almanachs où ces jours sont re-marquez, s'Imagine que ce n'est pas mal fait de suivre ce que ces per-sonnes lisent aussi-bien qu'eux, puis que personne ne se plaint d'une pareille publication, & qu'on ne la défend point aux Imprimeurs. N'est-ce point qu'ils ont de bons succès aux Jours heureux, & de mauvais succès aux Jours malheureux ? Cette ex-perience trompe dix fois pour une, & il n'y a point de jour qui ne soit heureux

heureux à quelqu'un, & malheureux à un autre. Enfin ces hommes superstitieux auroient-ils pour fondement l'impieté qu'on leur a fait croire, à scavoir, que ces jours ont esté revelez à Iob, ou à Ioseph.

Quoy qu'ils en puissent croire, il n'y a point de bon présage pour l'heureux succès de nos entreprises, que de les commencer dans la grace de Dieu, & de faire toutes choses pour Dieu & avec Dieu. C'est cette grace precieuse, cette amitié de Dieu inherente dans l'ame, qui nous illumine pour nous conduire avec sagesse, qui nous fortifie pour surmonter les difficultez, qui prévient les dangers, arreste les enemis, adoucit les resistances, qui nous acquiert les facilitez & les ouvertures pour bien agir, & couronne

Juin 1688.

B

nos travaux d'une heureuse conclusion, parce que nous sommes agréables à Dieu, & qu'alors son amoureuse providence nous regarde avec une espece d'engagement & d'inclination. C'est pourquoy le Saint Esprit dit, que la sagesse est une prudence à l'homme. Cette prudence est l'observation fidelle des Commandemens concentrée dans la grace ; & comme le Iuste ne se détourne point du sentier que Dieu luy a marqué, la justice dont il est revêtu, luy inspire les moyens de bien réussir en ce qu'il entreprend. Sapientia est viro prudentia. Il n'y a point au contraire de plus mauvais préfage pour un succès que de faire les choses dans le peché, & par le peché ; car c'est une vérité de foy, que quand nous sommes dans le peché mortel, Dieu a droit de

nous abandonner au pouvoir de tous nos ennemis visibles & invisibles, & par un dernier effet de sa justice, à nostre propre sens, & à nostre propre volonté; de sorte que comme à celuy qui aime Dieu toutes choses cooperent en bien jusques aux pechez qu'il avoit commis; aussi à celuy qui vit dans le peché, & qui par consequent garde une espece de haine pour Dieu, & est hay reciproquement de Dieu, toutes choses cooperent à son malheur ou temporel, ou éternel, & mesme sa prosperité, sa gloire, & tous ses succès les plus éclatans qui ne servent souvent qu'à l'éloigner davantage de Dieu, & à luy faire oublier sa condition. Il ne faut donc chercher les jours heureux que dans le fond de la vertu Chrestienne, & il ne faut craindre les jours

malheureux que de la tyrannie  
du peché.

Aussi, Ariste, je pens: que l'une des raisons pourquoy Dieu qui pouvoit créer & perfectionner le monde en un instant, a voulu mettre six iours à le distinguer, & à l'embellir, c'est afin que les hommes venant à sçavoir que Dieu avoit fait quelque nouvelle œuvre dans chacun des iours qui composent le cours naturel de la semaine, n'en trouvassent iamais de mauvais, puis que chaque iour seroit consacré par quelque œuvre sortie des mains de Dieu. Tous les jours sont donc les jours du Seigneur, & il les a bénis par les œuvres qu'il a faites, & par son approbation; de sorte qu'il n'y a point de jour malheureux dans la semaine dont les iours & l'année sont composez,

mais ils sont tous les sujets de bonheur, de reconnaissance & d'admiration.

D'ailleurs, Arist<sup>r</sup>, je demande à un homme ; ce jour du mois que nous marque le Calendrier, s'il est entre les jours heureux, est il heureux pour vous seul, ou pour tous? Il n'a pas été marqué pour vous seul, il est donc heureux pour tous, & si c'est un jour malheureux, il est malheureux pour vous & pour tous. Peut-on rien proposer de plus ridicule, ny de moins raisonnable que cela, & y a-t-il quelque jour dans l'année qui ne soit heureux pour les uns & malheureux pour les autres, prenant ici la prospérité humaine, qui est ce que cherchent les hommes pour marquer les jours heureux, & l'adversité pour marquer les jours malheureux? Que si cet homme se réduit à dire que les jours heureux le

sont pour quelques-uns seulement, & ainsi des iours malheureux, par quelle temerité se met-il au nombre de ces hommes fortunez, à qui ce iour-là doit profiter, ou par quelle frenesie se compte-t-il parmy ces infortunez qui éprouveront le sort d'un mauvais iour ? Où est la raison, Ariste, où est le bon sens en ces iours-là ? Les astrologues judiciaires prendroient les ascendans de diverses personnes de moment en moment dans un mesme iour : & pas un d'eux ne croira, ic m'assure, qu'il y ait des iours uniformes dont tous les momens fassent des heureux, ou tous les momens des malheureux. Ce n'est pas que je fasse quelque fondement sur les Horoscopes : mais on voit pour le moins qu'à l'exception de nos superstitieux, personne ne se figurera qu'un mesme jour puisse estre en universellement heureux, ou

univerſellement malheureux, & que ſ'ils ne le font que pour quelques ans, & pour quelques heures, c'eſt une grande ſimplicité de s'en attribuer à ſoy-même le bonheur ou le malheur, & de faire le devin à contre-temps.

S'il y avoit des jours malheureux, ferroit-ſe les Astres qui en ferroient cause? Mais outre la raison que j'ay tirée de l'inégalité des ascensions dans un même iour, les Astres qui font les causes nécessaires, n'influent point ſur la liberté de l'homme: & c'eſt cette ſeule liberté mal réglée qui eſt la cause de leurs malheurs quand ils arrivent par leur imprudence, ou par quelque autre vice qui dérègle leur esprit. Des machines insensibles & irraisonnables, telles que font les Astres, ne ſçauroient avoir aucun empire ſu la raison, ni des corps matériels avoi.

aucune action sur les esprits ; & Dieu défend expressément par son Ecriture, & par son Eglise, de s'ar-  
rêter aux signes du Ciel, c'est à  
dire, à toutes ces marques supersti-  
tieuses que les Astrologues judi-  
ciaires imaginent dans les corps  
célestes avoir la force de déterminer  
les volontés des hommes, & de pro-  
duire les événemens contingens.

- Les Anges selon la Philosophie  
Chrétienne & Payenne, meurent  
les Cieux ; & quelle apparence de  
se persuader que Dieu se serve du  
ministère de ces bien heureuses Intel-  
ligences pour rendre les hommes  
malheureux, puis que les hommes  
n'ont été créés que pour remplir  
les places des Anges apostats ; &  
que Dieu a commis des Anges pour  
les garder, dont la vigilance leur  
seroit absolument inutile aux jours  
malheureux que les Anges moteurs

eueroient fait naistre par les revolu-  
tions arbitraires des globes celestes?

Tous les jours sans exception,  
Ariste, nous sommes obligez d'aimer  
Dieu, c'est à dire, de luy rendre  
quelque témoignage de notre amour,  
& de nostre fidelité en observant  
ses Commandemens. Il s'est donc  
amiablement obligé par une espece  
d'alliance & de convention qu'il a  
daigné faire avec l'homme, de nous  
fournir tous les jours les graces &  
les secours nécessaires qui nous doi-  
vent rendre agreables avec nos  
œuvres à sa divine Majesté & par  
consequant heureux en cooperant  
avec sa grace.

Si les jours sont malheureux par  
un defaut absolu de sa grace qui est  
le véritable malheur de la Creatu-  
re raisonnable, les Commandemens  
de Dieu sont impossibles ces jours-là,  
& les pechez inévitables. Je parle

à des Chrestiens, Ariste, & vous parleriez comme moy. Ils sont reduits par cette opinion à tirer les conséquences affreuses que vous voyez, puis qu'ils ne veulent pas agir à pareils jours, & qu'ils sont asservis à la creance d'une nécessité de malheur; & si les jours sont heureux, ce n'est pas à la grace de Dieu, mais seulement à la condition du iour qu'ils se croient redevables de leur bonheur. Cependant le Psalmiste dit en parlant à Dieu. C'est par vostre ordre que le jour subsiste, car toutes les Creatures vous sont assujetties: Ordinatione tua perseverat dies, quoniam omnia serviunt tibi. Ce bel ordre de Dieu, Ariste, fait le calme de l'univers, & la felicité de l'homme, qui est le centre & l'enchaînement de toutes les Creatures, & ainsi non seulement il n'y

à point de jour malheureux du côté de Dieu , mais il n'y en a pas un qui ne soit heureux , si en contemplant la nature du jour , l'homme suit dans ses maximes la pureté de la lumiere , & dans la conduite de ses actions la regularité des mouvements du Ciel , sans parler de toutes les œuvres que la lumiere nous fait voir , qui nous élèvent à la connoissance & à l'ameur du Createur .

La Phrase Hebraique de ce verset signifie dans sa force que chaque jour passe , mais que le mesme jour persiste par l'ordre de Dieu , comme si tous les jours n'eftoient qu'un aujord'hui ; à quoy l'Apôtre faisant allusion , il dit aux Hebreux : Exhortez-vous chaque jour les uns les autres pendant que le temps qui est appellé aujord'hui , dure encore , de peur que quelqu'un de vous estant

seduit par le peché , ne tombe dans l'endurcissement. Adhortamini vos met ipsos per singulos dies , donec hodie cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallacia peccati. Il veut dire que tous les iours sont heureux quand on s'affectionne au service de Dieu , & qu'ils sont malheureux quand on se laisse seduire au peché. Tous les iours sont heureux , car depuis la naissance du monde ils ne sont qu'un aujourd'huy par l'ordre fixe & invariable de Dieu. La raison du Prophète est que toutes les Creatures qui concourent à la production du iour & du temps sont sujettes à la volonté de Dieu , & qu'ainsi ny au Ciel ny sur la terre il n'y a point d'exemplaires indépendans du bonheur ou du malheur des hommes.

Aussi le même Prophète voulant inspirer à son Peuple pour chaque

jours la confiance & la joye : Que depuis le point du jour, dit il, jusqu'à la nuit Israël espere au Seigneur, car le Seigneur est plein de misericorde, & il tient en ses mains l'abondance des graces pour nous racheter. Quelque application que l'on fasse de ces versets & de ce Pseaume aux ames qui souffrent dans le Purgatoire, ou à la redemption des hommes, puis que l'Eglise chante, De profundis, le iour de la naissance du Sauveur, il est certain que le sens litteral regarde chaque iour en particulier, que Dieu exerce Israël, & tous les Chrestiens à esperer en lui tous les iours, qu'il leur ouvre tous les iours le tresor de ses graces, qu'il nous sauve, qu'il nous rachete d'heure en heure, & que son concours surnaturel est une continue redemption, comme son

concours naturel est une continue  
creation.

De plus le Verbe Incarné ayant  
habité avec nous dans le monde, a  
sanctifié tous les jours des mois & des  
années par les jours de sa sainte vie ;  
& comme les Peres ont remarqué qu'il  
avoit sanctifié les eaux du Baptême  
qu'il receut , en se plongeant  
dans les eaux du Jourdain, de même  
il a sanctifié les Cieux en regardant  
le Soleil & les Astres, puis que ses  
regards n'estoient pas moins saints  
que sa Chair. Il n'y a donc point de  
jour malheureux après que Dieu a  
daigné regarder le Ciel avec des  
yeux de chair pour l'amour de nous..  
Il n'a jamais fait dans l'Evangile  
aucune difference des uns aux au-  
tres ; il a agy, il a souffert , il a  
presché en tous ces jours là ; &  
n'eust-il que respiré l'air , chaque  
respiration estoit d'un prix infini,  
pour nous meriter les benedictions de

tous les iours que nous pouvons vivre. Il veut aussi que tous les iours sans exception nous luy demandions dans l'Oraison Dominicale nostre pain spirituel & temporel de chaque jour, pour s'obliger luy-même par la Loy que son amour luy impose, à nous pourvoir de l'un & de l'autre. Tertullien dit là-dessus qu'en demandant le pain de chaque jour nous demandons f. C. même, qui est nostre pain & nostre vie : Et nous demandons son Corps qui est dans le pain entendu pour les Espèces. Et ainsi, dit-il, en demandant le pain de tous les jours, nous demandons une perpetuelle demeure en I. C. & la grace de ne nous separer jamais de son Corps. Itaque petendo panem quotidianum, perpetuitatem postulamus in Christo, & individualitatem à corpore ejus..

Le mesme Sauveur, bien loin que nous devions jamais penser si le jour où nous allons entrer sera heureux ou malheureux, veut que nous reposions sous les ailes de son aimable Providence sans songer au lendemain, ajoutant ces ~~consolantes~~ paroles : Ne vous mettez point en peine pour le lendemain , le lendemain se mettra en peine pour luy mesme. Il nous apprend par là que l'homme ne se rend malheureux que par sa sollicitude & par son chagrin , en se mettant en peine d'un avenir dont il n'est pas le maistre , & dont il ne scauroit penetrer les evenemens , au lieu que la divine Providence se charge de tous nos soins , & se rend garant de nostre salut. A chaque jour suffit sa peine & son chagrin , dit Nôtre-Seigneur , entendant par ce que le Latin appelle malitia les

épines de chaque iour qui sont attachées à l'infirmité humaine , & qui sont les peines du peché mais ces peines ne rendent point les Chrestiens malheureux , elles se convertissent en Sacrifice , & deviennent une participation de la Croix du Sauveur ; ce qui luy fait dire dans saint Luc , si quelqu'un veut venir après moy qu'il renonce à foy - mesme , qu'il porte sa Croix tous les jours , & me suive . Tollat Crucem suam quotidie . Tous les jours d'un Chrestien sont consacrez par la souffrance & par la Croix .

De plus , Ariste , le Sacrifice du Corps & du Sang du Sauveur du Monde s'offre tous les jours partout la Terre pour le salut des hommes , pour le pardon de leurs pechez , & pour toutes les nécessitez publiques , & particulières de l'Univers . Il n'y

a donc point de iour malheureuse auquel on offre cette Hostie que l'Eglise appelle dans le Canon, une Hostie pure, une Hostie sainte, une Hostie sans tache, & par consequent tres agreable à la Divine Majesté pour rendre tous les iours heureux par son infinie valeur, & par son infinie Charité.

Tous les iours l'Eglise celebre la Feste de quelque Saint pour obtenir des faveurs par son intercession, & on compte chaque jour de l'année plus de trente milles Martyrs qui ont versé leur sang pour la Foy. Qui pourra donc croire, Ariste, que sous un si grand nombre d'Intercessseurs les hommes puissent jamais manquer de protection pour résister à toutes les Puissances de l'Enfer? Fentens parler à des Catholiques, & cette raison entre tout à fait dans l'Esprit de l'Eglise, qui dit à Dieu

en l'Oraison de la Feste de tous les Saints : Ut desideratam nobis tuæ propitiationis abundantiæ, multiplicatis intercessoribus largiaris. Que puis qu'il nous fait celebrer en une seule Feste les merites de tous les Saints, l nous accorde des graces abondantes par la multitude de nos Intercessseurs.

L'Ange que Dieu a commis pour garder un homme n'a point de iours pour le quitter, & il ne l'abandonne jamais, non pas mesme au milieu de ses ingratitudes & de ses pechez, encore qu'alors l'homme luy lie les mains, & qu'il l'empesche de l'assister selon tout le zele qu'il a pour luy. Pourquoy donc trouvera-t-il des iours malheureux, puis qu'il peut estre toujours guide, & toujours illuminé par son Ange ?

Les Prières publiques & les Sacremens de l'Eglise sont des canaux,

incessamment ouvert, & qui coulent  
sous les iours. L'Eglise a misme pour  
regle de commencer de tems en tems  
le iour suivant par les Vespres du  
iour precedent, nous voulant ensei-  
gner par là que dans le temps de la  
grace Evangelique, où nous avons  
le bonheur d'estre né, il ne se trouve  
point de nuit, & elle chante dès le  
matin: Venez, réjoüissons-nous  
dans le Seigneur: aujourd'huy  
si vous entendez sa voix n'en-  
durcissez point vos cœurs; c'est  
comme si elle disoit à ses Enfans  
avec ces aimables paroles du Psal-  
miste: Ne rendez point ce jour  
malheureux par vostre resi-  
stance aux inspirations de  
Dieu, je vous promets en ce  
jour toute ioye & toute bene-  
diction. Elle appelle tous les iours  
Feries, par un terme qui signifie  
vacance, repos & une espece

de Feste , pour apprendre aux Chrétiens les plus ensvelis dans les soins de leur ménage , & dans les travaux de leur profession , que s'ils ont le bonheur d'être dans la grâce de Dieu , ou du moins d'être convaincus qu'ils n'ont point d'affection au peché mortel , s'ils vivent dans un esprit de penitence , & qu'au milieu de leurs occupations ils veulent tenir leur cœur élevé vers Dieu , ce qui est un secours perpétuel , une perpétuelle lumicre , & une perpétuelle consolation , tous les jours seront des fêtes pour eux . Il n'y a donc point de jours malheureux , si la créance des hommes ne leur attire les malheurs dont ils se sont menacés eux - m̄esmes car il leur arrive souvent ce que S. Augustin remarque de ceux qui se font faire leur Horoscope , que Dieu pour châtier cette vanité , & pour vanger

l'iniure qu'ils font à la Religion, permet qu'ils tombent dans les accidens funestes, & qu'ils font la fin tragique qu'on leur a prédite.

Mais parlons un peu à ces Philosophes, qui traitent fierement de pieuses les raisons de la Religion, quoys qu'elles soient les plus fortes, & que toutes les Sciences prophanes se doivent iuger par rapport à cette sagesse que Dieu luy a enseignée luy-même, dont il est dit, Misit ancillas suas ut vocarent ad arcem: Vous avez dit à l'homme, mon Dieu, dit Saint Augustin, la pieté, est la vraye sagesse: Ecce pietas est sapientia. Ceux qui comptent les iours heureux & malheureux à leur maniere, les fixent à certains iours du mois: mais qui ne voit que c'est sans aucun fondement raisonnable; car s'ils ne les comptent que pour les Chrestiens,

puis qu'ils disent qu'ils ont esté revêlez, c'est une superstition malicieuse; & s'ils les comptent pour tous les hommes, c'est une chose impossible. En effet, Ariste, si l'on considere les mois comme Astronomiques, le vulgaire ne les connoist pas & par consequent il n'en peut compter les jours; & si l'on regarde les mois comme civils, les Nations de la terre n'en conviennent point entre elles, parce que les Chrestiens qui suivent le Calendrier Romain commencent l'année dix jours plutôt que d'autres Chrestiens qui ne le suivent pas. D'ailleurs nous commençons l'année en Janvier, les Juifs en Mars, & les Mahometans qui suivent un cours de la Lune indéterminé, ne savent pas bien quand ils la commencent. Beaucoup d'autres Nations ont ainsi un commencement arbitraire de leurs années, ce qui

fait d'autres mois, & d'autres iours des mois. C'est pourquoy ceux qui mettent les iours heureux & malheureux dans les mois en commençant par Ianvier, comme les Auteurs de nos Almanachs, ne sçavent ce qu'ils font, & ils imposent aux simples & aux ignorans. De plus, les jours des mois sont mobiles : car si cette année Ianvier commence par un Lundy, l'année suivante il commencera par le Mardy, & de cette maniere les heureux ou malheureux ne sont iamais fixes.

Si on dit qu'en quelque jour de la semaine que tombe celuy du mois, le bonheur ou le malheur est attaché au nombre du jour du mois, au sept, au dix, au quinze, c'est une folie manifeste ; le nombre n'influë rien tout seul, il n'a de luy mesme ny subsistance, ny vertu. Par exemple, le nombre d'un jour critique n'influë

n'influë point sur le malade , il ne fait que marquer au Medecin que le mouvement de la nature est arrivé à un tel periode ou de diminution d'accroissement . Ce sont les humeurs & les esprits qui disposent , qui restablissent , ou qui déreglent le corps , & non pas les unitez de quelque nombre . Quand un Enfant est arrivé à sept ans , ce n'est pas le nombre de sept ans qui le fait raisonner . Le nombre de l'année climaterique ne suë ny ne guerit , ce sont des signes & des indices pour nostre memoire . Les revolutions du corps se font de la matiere qui est dans le corps , & non pas d'une , ou de deux unitez qui viennent d'estre ajoutées à l'âge par nostre raison qui les invente , & qui ne les trouve pas sous un eſtre réel . Il en est des nombres comme des cercles de la Sphère , ils nous marquent les routes du Ciel & des Astres ,

Jun 1688.

C

mais ils ne sont pas dans le Ciel, ny dans les Astres. Ainsi le nombre n'a point de vertu dans les jours du mois, outre que ce nombre n'est pas fixe à cause des revolutions de l'année, & nommément de la revolution bissextile, & le domaine des Planetes n'est jamais le mesme. D'ailleurs le nombre ne se doit prendre que quand le jour est complet, & quand il est complet il n'est plus, car il est incontinent suivy du premier instant du iour suivant.

Aussi pour montrer que dans l'ancienne Loy les nombres dont on faisoit tant de eas à l'égard des iours, n'estoient que des mysteres & des figures, & non pas les veritable raisons des choses c'est que le plus celebre de ces nombres, qui étoit le septenaire, dedié au repos de Dieu, a été aboly & changé en l'unité qui signifie Dieu-méme, car

# GA L A N T. 51

la célébration du Sabat dans la nouvelle Loy a été transférée au premier jour de la semaine, non seulement parce que le monde a été réparé ce jour-là par la Résurrection du Sauveur ; mais parce que ceux qui naissoient en la Loy de grâce étant rendus plus capables de penetrer les excellences de la Divinité, adorent l'immutabilité de Dieu dans le mouvement de la nature qu'il fait paroître en ce premier jour, son immensité dans le chaos, sa beauté dans la lumière, son unité dans la multiplicité des Creatures, & sa toute-puissance à les avoir créées en un instant ; au lieu que dans le nombre septenaire l'esprit grossier de la Loy ne comprenoit qu'un repos métaphorique de Dieu, puis que Dieu ne cesse jamais d'agir sans perdre son repos, selon cette parole du Sauveur : *Pater meus usque modo*

D 2

operatur, & ego operor. Jus-  
qu'icy mon Pere ne cesse point  
d'agir, & moy je ne cesse point  
d'agir avec luy.

Le nombre dans le iour n'est donc  
pas une cause ny de prosperité ny  
d'adversité; sibien, Aristote, que ces  
iours heureux & malheureux sont  
de pures imaginations, qui n'ont ny  
raison, ny fondement dans la Philo-  
sophie, ny dans la Religion, qui  
détournent les hommes de fonder  
leur esperance en Dieu, lesquels ou  
pour ne faire pas des choses encer-  
tains iours qu'ils appellent malheu-  
reux, ou pour les entreprendre en  
d'autres qu'ils appellent heureux, se  
precipitent quelquefois inconsidé-  
rément dans de grands malheurs, &  
pour le moins commettent toujours  
un notable peché de superstition,  
qui les rend indignes de l'assistance  
& de la protection de Dieu, puis

qu'ils la cherchent autre part qu'en Dieu ; car il ne se faut pas imaginer qu'il y puisse avoir de la bonne foy dans les Chrétiens qui entretiennent cette chimere. L'apôtre s'en estoit plaint de son temps , & il l'a traitée d'un grand peché , comme remarque Saint Augustin , qui après avoir remontré qu'il y a des fautes qui nous paroissent legeres , & que neanmoins l'Ecriture nous déclare estre tres-grives ; Qui croiroit , dit-il , que c'est un fort grand peché d'observer les jours , les mois , les années & les autres temps , comme les observent ceux qui à certains mois , ou à certaines années , veulent ou ne veulent pas commencer quelque chose , parce qu'en suivant les vaines doctrines des hommes , ils estiment certains temps heureux ou malheureux , si nous ne pe-

fions la grandeur de ce mal par la crainte que l'Apôtre même en avoit conçeut , qui dit à de telles gens , c'est à dire aux Galates à qui il avoit presché. Je crains pour vous , de peur que je n'aye travaillé en vain à vostre conversion. C'est donc un peché énorme dont l'iniquité a été revelée dans l'Ecriture , & l'on ne se contente pas de le commettre comme les autres pechez , on l'imprime dans les Calendriers sans y faire de reflexion à cause de l'usage , & on le traite de revclamation.

Qu'ainsi ne soit , Ariste , arrêtons-nous un peu aux jours appelliez heureux , & voyons les magnifiques promesses , ou plutôt les promesses scandaleuses que l'on nous fait avant que de les nommer , tirées du

*nouvel Almanach de cette année.*  
Qui voudra sçavoir, dit-il, les  
jours de l'année les plus heu-  
reux pour vendre, ou pour  
acheter, planter, semer, & édi-  
fier, aller en Pelerinage, en  
Marchandise, en Guerre, ou  
en quelqu'autre lieu qu'on ait  
affaire, qu'il lise & qu'il obser-  
ve particulierement les jours  
cy-dessous nommez & avec  
l'aide de Dieu il ne perdra  
point en marché, ny en quoy  
que ce soit qu'il fasse, & sça-  
chez que ce sont les jours que  
le bon Job écrivoit par le con-  
seil de l'Ange du Seigneur, qui  
luy fit sçavoir les jours que les  
bonnes œuvres se font & soyez  
certain qu'un Enfant qui nai-  
tra en l'un de ces jours, ou sera  
mis à l'Ecole, parviendra au  
comble de la science s'il perse-

vere dans l'étude , & si on luy donne un Mestier , il sera bon ouvrier & homme riche.

Ces termes , avec l'aide de Dieu, qu'on a inseré ne sont qu'un appas pour amuser ; mais c'est un blasphème d'ajouter qu'il y a des jours pour de bonnes œuvres , comme si tous les jours n'estoient pas propres à bien faire. Cependant les changemens qui arrivent aux mois suivant l'observation que j'ay faite , interrompent aussi bien les jours heureux que les jours malheureux en toutes les mesmes manieres , & c'est un aussi grand peché de s'arrêter à ces jours heureux que de prendre garde aux jours malheureux , puis qu'ils sont aussi veritables les uns que les autres.

Mais si le nombre ne contribue rien à produire de bons , ou de mauvais jours , ne pourroit-on pas affir-

ver qu'il y en a des raisons veritables quoy qu'elles nous soient inconnues ? C'est icy le dernier retranchement de ceux qui défendent les superstitions ; mais si on les écoutoit il faudroit excuser toute la magie noire, car les hommes n'en savent pas les causes ny les ressorts ; & au reste ceux qui ne croient ny un Dieu, ny des Demons, ont rendu des raisons des miracles & de sortileges qui sont subtilement extravagantes à la honte de leur incredulité, accompagnée d'ignorance & d'obstination. Il est vray, Ariste, que souvent nous ne penetrons pas les raisons phisiques des moindres effets de la nature, si pourtant nous sommes Philosophes nous ne devons admettre aucune operation pour naturelle, que nous ne voyions quelque proportion entre l'agent & l'effet. Nous ne demandons pas des proportions pour

lesmiracles, parce que c'est la volonté de Dieu qui les produit. Quand nous trouvons des proportions éloignées dans une production purement naturelle, nous allons par degréz de l'une à l'autre, & l'esprit est toujours satisfait, bien qu'il ne découvre pas les raisons de ces proportions. Ainsi nous ne voyons pas la proportion qu'il y a entre une goutte de sang & le corps d'un animal qui en est formé avec toutes ses parties; mais nous allons pied à pied, nous découvrons un germe, & puis une naissance un peu obscure de l'embrion qui se forme, & nous suivons ainsi la nature jusqu'à l'entiére formation du corps. Nous n'avons pas la même ouverture dans les effets de la Magie; car quelle proportion y a-t-il entre quelques cercles que trace un Sorcier sur la poussière & la tempeste qu'il excite;

entre deux ou trois paroles qui se perdent en l'air, & la paralysie qu'il cause dans un corps ; entre les verges des Magiciens de Pharaon, & les Serpens qui en naissent, ou les illusions des Serpens ? le demande à nostre sujet quelle proportion y a-t-il entre le troisième Janvier que l'on croit heureux, avec la Guerre, avec la science d'un Enfant qui sera, dit-on, ou vaillant ou savant, s'il commence par ce jour là ? Et quelle proportion y a-t-il entre le premier iour de Janvier que l'on croie malheureux, & un marché de dix mille écus, ou un voyage de cinquante lieues que ce jour doit rendre mal-heureux ? Qu'est-ce que le nombre de ce gourmet dans le corps ou dans l'esprit pour produire ou pour empêcher les bons succès ? La seule proposition est digne de mépris,

C. 6.

les Sauvages du Canada raisonne-  
roient plus juste ; si bien qu'un hom-  
me attaché à ses sentimens , qui  
desespere d'en rendre une bonne rai-  
son , se precipite dans la creance  
d'un destin duquel il fait dépendre  
tous les bons & tous les mauvais suc-  
cés qui luy peuvent arriver. Que  
si le destin, de quelque maniere qu'on  
le conçoive , regit les choses , on n'est  
libre ny pour faire le bien , ny pour  
faire le mal ; il n'est point besoin  
de consultation , d'exhortation , de  
blasme , ny de loüange. Les Loix ne  
sont point necessaires , les recompens-  
ses & les peines sont injustes , puis  
qu'on ne sçauroit s'empescher de  
faire le bien , & qu'on ne sçauoit  
éviter le mal , estant conduis en tout  
par la condition du destin. Non , A-  
riste , il n'y a point de destin , soit  
qu'on l'attache au domaine absolu  
des Astres sur le corps & l'ame

de l'homme, comme faisoit l'Here-  
tique Pricillien, soit qu'on le fasse  
consister en un ordre eternel des cau-  
ses sans aucune raison de cet ordre  
comme les Payens ; c'est Dieu qui  
par une providence pleine de sagesse,  
de justice & d'amour, gouverne  
l'homme avec l'homme, qui luy fait  
faire le bien en aidant sa liberté,  
& qui ne l'abandonne jamais si  
l'homme ne l'abandonne le premier.  
Voilà l'unique cause du bonheur &  
du malheur de l'homme.

Si Dieu ne bâtit avec vous la  
maison que vous commencez en ces  
jours faussement heureux, en vain  
travaillent ceux qui la bâtissent  
pour vous ; elle perira devant le  
temps, ou Dieu châtiara en quelque  
autre maniere l'impiété de ceux qui  
l'ont commencée sur ces augures su-  
perstitieux. Il en faut penser au-  
tant, Ariste, de toutes les affaires

que l'on entreprend par une irréligion injurieuse à celuy , à la gloire duquel nous devons diriger toutes nos actions & tous nos desseins. Ce seront des affaires fatales à ceux qui les entreprendront. Si nostre secours ne vient de Dieu , toutes les actions & tous les conseils demeureront sans fruit. I'ay élevé mes yeux vers les montagnes , dit le Prophete , pour voir d'où me viendra du secours : & il entend par les montagnes qui sont hautes & fermes , toutes les vaines espérances des hommes , qui sont fondées sur leur orgueil , ou sur la fermeté de leurs opinions. Mais il proteste solennellement que son secours vient du Seigneur qui a fait le Ciel & la Terre , & sans le concours de qui pas une Creature du Ciel & de la Terre , ny de l'Enfer ; ne saurroit agir.

Disons donc, Ariste, avec le Prophète, quand nous sommes tentés d'adhérer à cette déplorable superstition, mon secours viendra de Dieu, & non pas du choix que je pourrois faire du iour. Il dit ailleurs que le iour annonce avec éclat la parole au iour, & que la nuit communique la science à la nuit. Cette parole que le iour transmet au jour suivant, est la parole de Dieu : & cette science que la nuit transmet à la nuit, est la science de Dieu : comme si le iour nous disoit par la bouche du Soleil, & la nuit par au tant de bouches qu'elle a d'Etoiles. C'est Dieu qui a produit cet ordre du monde; c'est Dieu qui entretient l'harmonie des Cieux, & rien n'arrive ny le jour ny la nuit, que par la volonté de Dieu, ou par sa permission.

Mais si dans chaque mois il y a un nombre de bons & de mauvais jours, tous les autres jours seront-ils inutiles pour l'homme? C'est ainsi que le croient nos superstitieux, qu'il n'y a rien fort à craindre, parce qu'ils ne sont pas du nombre des jours malheureux, ny rien fort à désirer, parce qu'ils ne sont pas du nombre des jours heureux. Nous voyons au contraire de cela dans l'Histoire de toutes les Nations & de tous les siecles, qu'il n'y a point de iour de l'annee qui n'ait esté favorable aux uns, & funeste aux autres, & qu'en tous les iours il est arrivé de notables revolutions publiques de bonheur & de malheur.

Ces sortes de superstitions ternissent la pureté de la Religion, & quelquefois mesme, le croiriez-vous, Ariste, elles détruisent le bon ordre

de l'Etat. Il y aura tel Député du Prince pour une affaire tres-importante, lequel voulant éviter un jour malheureux ; laissera passer les meilleures occasions d'executer le commandement de son Maistre. Un General d'Armée se conduisant par le mesme caprice, donnera la Bataille, où retardera de la donner, & il se portera dans quelque grand inconvenient au prejudice de l'Etat ; car en verité, Ariste, les Grands du monde, & les Gens de qualité, qui n'ont que de grandes esperances & de grandes craintes, sont sujets à toutes les especes de superstition qu'ils se figurent estre propres à leur fin, & l'Histoire est remplie ou de tristes ou de ridicules exemples en cette matière ; toutes les Cours en tous les siecles ayant eu des Devins, des Astrologues, & des fauteurs de superstitions, jusque là que des

hommes mesme qui n'ont pas beaucoup de Religion, n'ont pu se defaire de quelque opinion, ou de quelque coutume superstitieuse qu'on leur avoit imprimée dans l'esprit, voulant trouver quelque chose de certain parmy les incertitudes dans lesquelles une mauvaise éducation, ou le defaut de Religion les entre-tient tous les jours. C'est la qualité de l'esprit, & non pas la difference des Religions qui fait attacher les hommes à cette sorte de fantaisie. Auguste qui fut digne de l'Empire Romain, avoit néanmoins cette foiblesse, de tirer de ses songes, & des songes des autres, de bons & de mauvais augures pour conduire ses affaires; & Valentinien, tout Empereur Chrétien qu'il estoit, n'osoit paroître en public le jour dit Bissext, parce qu'il l'estimoit un jour de mauvais augure. Mais en cecy, Ariste, nos sages Romainstoient des hommes

admirables, car lors qu'ils vouloient déclarer la guerre à leurs ennemis, ils se mettoient en peine de chercher un iour heureux pour faire cette déclaration; mais quand il estoit question de se défendre contre ceux qui les avoient attaqués, les premiers, tous les iours leur estoient bons. C'est ainsi que la politique se prévaut, ou se moque de la Religion, selon ses differens intérêts. Il a falu souvent faire des violences à ceux qui commandoient les Armées Navales de nos Rois, pour partir le Vendredi; & on a vu des Catholiques & des Huguenots s'arrêter dans le Port, encore qu'ils eussent le vent favorable pour naviger, & qu'ils fussent pressés de leurs affaires, tant est miserable la condition de l'homme, qui tantoit se laisse préoccuper de la superstition, & tantoit de la négligence & du mépris des choses de Dieu.

Les Superieurs Ecclesiastiques doivent aussi de leur part corriger cet abus qui est devenu si familier & si populaire , que l'on ne prend presque point de soin de le refuter. Ils doivent repreſenter à ceux qui font entetiez de ces erreurs , que cette diſtinction des jours n'est fondée ny ſur l'Ecriture , ny ſur la Tradition , ny ſur la raison , & qu'on ne la peut mettre en uſage ſans pecher griévement. Saint Paul écrivant aux Galates , comme ie vous l'ay déjà marqué , les reprend de ce qu'ils obſervent les iours , les mois , les faſions & les années , & il dit qu'il apprehende de leur avoir prêché inutilement la Foy du Sauveur , & que tous ſes travaux ne foient perdus. Si l'Apoſtre reprend les Galates de ce qu'ils vouloient imiter les Juifs , comme beaucoup de Peres l'interpretent au

moins Dieu avoit dicté la Loy, quoy qu'elle fust abolie, que ne diroit-il point à des Chrestiens qui imitent les Payens? Car c'est tomber actuellement dans l'Idolatrie, selon la remarque de Saint Thomas sur ce passage, de ne se conduire qu'au gré des Astres, & faire dépendre de leur disposition nôtre bonheur & nostre malheur, comme si les Astres étoient nos Dieux. Que les Chrestiens qui attribuent aux Astres les bons & les mauvais iours, pensent sérieusement à ce reproche. Ce n'est pas une figure de Rhetorique, ny une exagération de Morale, c'est une vérité incontestable, que celuy qui dans les actions libres & volontaires se soumet au cours des Astres, adore les Astres, nul ne pouvait mieux témoigner la Religion qu'il a pour le Soleil, la Lune, & les Etoiles, que celuy qui: soumet à leurs mouvements & à leur influen-

ces sa raison , sa liberté , son bonheur & son malheur , qui est un hommage qu'il ne doit qu'à Dieu seul . C'est pourquoy l'Apostre a raison de dire aux Galates : Je crains pour vous que je n'aye travaillé en vain , étant constant que quiconque est possédé le l'esprit de superstition , foule la Religion aux pieds par l'esperance des iours heureux , & par l'apprehension des iours malheureux , & que l'on va quelquefois de superstition en superstition iusques à la Magie noire .

Les Conducteurs des ames doivent accoutumer les Chrétiens à repousser un si grand mal en les obligant de faire quelque chose d'important aux iours qu'ils appellent malheureux , & en leur défendant quelquefois d'entreprendre rien d'important aux iours qu'ils appellent heureux , s'il n'y a une absolue néces-

fité de le faire , afin d'abolir dans leur esprit cette pernicieuse créance , car si les penitens n'ont point d'autre raison de reitter leur conseil , que l'attachement obstiné qu'ils ont à la difference des iours , il leur faut refuser les Sacremens , comme étant atteints d'infidélité & d'Idolatrie. Il est certain que l'on donne des avertissemens aux Prônes des Paroisses , qui ne sont pas plus utiles & plus salutaires qu'est celuy de défendre de pareilles observations. Le malheur est que beaucoup de Chrétiens qui les font , ne s'en confessent pas par une ignorance grasse & inexcusable , se flatant que ce n'est pas peché de poursuivre le bien qui les attend , & d'éviter le mal qui les menace , quoy que l'un & l'autre soient des chimères.

Il leur faut dire que l'Eglise a

frapé d'Anathème ces Observateurs. Outre ce que i'ay rapporté de Saint Paul, & de Saint Augustin, au Concile de Rouen tenu sous nos premiers Rois Chrétiens, dit, Si quelqu'un aux Calendes de Janvier vient à faire une de ces choses qui a été inventée par les Payens, s'il observe les jours, & la Lune, & les mois, & s'il espere qu'une affaire sera suivie d'un bon ou d'un mauvais succès par la puissance efficace des heures, qu'il soit anathème. Si quis in calendis Ianuariis aliquid fecerit quod à Paganis inventum est, & dies observat, & Lunam & menses, & horarum effectiva potentia aliquid sperat in melius aut in deterius verti, anathema sit, Il ne faut qu'une de ces observations

tions impies pour encourir l'anathème de l'Eglise, & néanmoins comme la superstition provient d'une foiblesse d'imagination, & d'un entêtement sans raison, quiconque est superstitieux pour les jours particuliers que marque l'Almanach, le sera pour tous les temps de l'année sur lesquels on a inventé de ces faux mystères. C'est pourquoi les pasteurs des âmes doivent étendre plus loin leurs interrogations qu'ād ils ont découvert en un homme quelqu'une de ces foiblesse, & assurément ils trouveront dans son cœur plus d'une Idole à renverser. Le Pape Nicolas I. défend aux Bulgares les observations des jours; & le Concile d'Ausbourg tenu en 1548. prive de la Communion ceux qui les suivront. Car qu'y a-t-il de commun entre le Sauveur & cette Idole? Voyez, Ariste, d'autres autoritez dans le Traité

juin 1688.

D

des Superstitions du sçavant Monsieur Thiers, qui devroit estre entre les mains de tous les Curez, & de tous les Peres de Famille, à cause de son utilité. Au reste il faut desabuser le Peuple de la creance où il pourroit estre sur la vaine autorité de l'Almanach, qu'un Ange ait revelé à Job cette difference des jours, il n'y en a pas la moindre trace dans le Livre de Job, que l'Eglise a receu, & toutefois l'on rend garant le Saint Esprit, d'un mensonge & d'une impiété.

Tous les jours de Job furent heureux quand il estoit dans la prospérité, parce que les richesses, ny les honneurs ne luy firent jamais oublier Dieu, & tous ses jours furent heureux dans son adversité, parce que ny la perte de ses biens, ny la mort de ses Enfans, ny le déplorable estat de son corps qui n'estoit qu'une

grand playe depuis la teste jus-  
qu'aux pieds, & une chair presque  
reduite en fumier, ny les reproches  
de sa Femme, ny les discours in-  
jurieux de ses Amis, ne tirerent  
jamais de sa bouche une parole de  
murmure contre la Providence de  
Dieu. Au contraire quand il parle  
des Impies il dit sans aucune distinc-  
tion des iours : Ils passent leurs  
jours parmy les biens de ce  
monde, & dans un moment ils  
sont precipitez dans l'Enfer.  
Au partir de là, mon cher Ariste,  
tous les iours sont meslez de bien  
de mal au regard de quelqu'un. Le  
mesme jour en voit maistre & en  
voit mourir ; les uns font defaits &  
& les autres sont victorieux dans  
une mesme Armée ; l'un gagne son  
procès & l'autre le perd dans le lu-  
gement d'un même jour ; l'un fait  
naufrage & l'autre se sauve dans

une même tempeste. Mais quoy ? le même jour l'un meurt dans la grace de Dieu & l'autre dans le peché ; le bon Larron receut le Paradis & Iudas tomba dans l'Enfer. En vérité Ariste, il faudroit bannir absolulement du commerce des Chrétiens ces termes d'heureux & de malheureux, de bonne & de mauvaise fortune, sinon par rapport à la grace & au peché, & ils ne devroient jamais souiller leur bouche nommant la fortune qui n'estoit propre qu'aux Payens, parce qu'ils ne connoissoient pas Dieu dans les ordres & dans la conduite duquel il n'y a rien qui soit casuel & fortuit ; mais tout est Providence, tout est sagesse, & tout est misericorde ou Justice ; car la prosperité que les hommes appellent la bonne fortune, ne fera d'ordinaire qu'à perdre les hommes ou à corrompre leurs mœurs, & la dis-

grace est une matière plus assurée de leur salut, si on ne la convertit en peché par l'impatience & par le murmure. Mon Dieu, je deteste ces différences de jours heureux & malheureux. Toute la Nature est vôtre ouvrage, il n'y a rien de mauvais, tout l'ordre de la grace est un effet de vostre miséricorde, il n'y a rien que de bon. Soyez vous-même notre jour & notre lumiere. Faites-nous craindre le peché qui est la seule chose que nous pouvons appeler un malheur, & que nous nous attachions à vous comme à notre souveraine felicité.

Le crois, Ariste, que vous ferez encore plus confirmé dans vostre opinion après les raisons que vous venez de voir. Aussi je conçois toujours pour vous de plus grands sentiments d'estime & d'affection, étant convaincu que vous ne cherchez que la vérité.

Les Etats de Bourgogne se sont tenus à Dijon le mois passé. Monsieur le Prince, Gouverneur de la Province, y étant arrivé le 13. fut reçu dans cette Ville au bruit de tout le Canon. Le même jour il fut harangué par les Eleus des Etats Generaux, Monsieur l'Abbé de Langeton, qui est vceluy de l'Eglise, luy fit un Discours fort court, mais aussi poly qu'il estoit serré. Vous sçavez que cet Abbé est Aumonier de Madame la Dauphine. Le lendemain les Députez des Compagnies Superieures vinrent faire compliment à son Altesse Serenissime. La parole fut portée par Monsieur le President Bouhier pour le Parlement; & par Monsieur le President Bardon pour la Chambre des

Comptes. Ces deux Illustres Magistrats donnerent des marques de leur éloquence par des discours qui ne plurent pas moins à ce Prince, qu'à tous les autres qui les entendirent. Le 15. l'ouverture des Etats se fit. Monsieur le Prince partit du Logis du Roy à dix heures précises pour se rendre chez les Peres Cordeliers où ils se tiennent , en attendant que la Chambre de Messieurs les Eleus que l'on bastit actuellement , soit achevée. Il estoit precedé de la Marechaussee , de ses Gardes ordinaires , & des Gardes de la Porte , la Noblesse marchoit immédiatement a-prés. Un Lieutenant de Roy suivoit & fermoit le Corps de la Noblesse , & Son Altesse Serenissime alloit ensuite , ayant

devant elle un Officier de ses Gardes. Elle estoit accompagnée de Monsieur Brulart, premier President à main droite, de Monsieur de Harlay, Intendant de la Province , à main gauche , & de deux Trésoriers de France. Ces trois derniers estoient revestus de leurs habits de ceremonie. Monsieur l'Intendant avoit sa Robe de Conseiller d'Etat , qui est de Satin noir à manches pendantes , & Messieurs les Tresoriers des Robes noires de velours plein, aussi à manches pendantes , avec la Toque de velours & le Cordon d'or qu'ils portent de tout temps en qualité de Generaux des Finances. Monsieur le Prince estant arrivé aux Cordeliers , fut complimenté par le Gardien , & il ne se fut

pas plûtost placé dans l'Eglise, que l'on commença la Messe du Saint Esprit. Elle fut chantée solemnellement, & lors qu'elle fut finie, la Compagnie se rendit à la Salle destinée pour cette ceremonie qui se fait tous les trois ans, Monsieur le Tresorier Moreau, en qualité de Commissaire & de Porteur des ordres du Roy pour la convocation des Etats, par la le premier, & fit un très-beau discours, où il mesla fort adroitemment l'Eloge de Sa Majesté avec celuy de Monsieur le Prince, qu'il pria ensuite d'ordonner la lecture & l'enregistrement des Lettres qui contenoient les intentions de Sa Majesté. Ces Lettres ayant été lueës par le Greffier des Etats, Son Alteſſe Serenissime dit en

peu de mots qu'elle ne mettoit pas en doute qu'on ne fut fort disposé à executer les ordres du Roy. Après cela Monsieur le Premier President fit un excellent discours sur l'avantage que les François ont d'obeïr à un Monarque qui a toutes les vertus digne du Trône. Monsieur de Harlay parla ensuite d'une maniere convenable au lieu & au sujet. Il s'attacha principalement au bonheur dont jouüit la France d'estre gouvernée par un Roy qui la défend si bien de ses Ennemis, & qui fait vivre ses Sujets dans un repos, qu'on peut esperer de voir d'autant plus durable, qu'il est le fruit de sa profonde sagesse. Il finit en disant qu'un règne si glorieux ne nous laisse rien à souhaiter sinon que

le Roy vescut long-temps , & qu'il portast luy-mesme dans le Siecle à venir la nouvelle des choses toutes merveilleuses qu'il a faites en celuy-cy. Monsieur l'Evesque d'Autun , en qualité de President né des Etats, parla après eux avec son éloquence ordinaire , & en soutenant l'intérêt des Peuples & de la Provincce , il ne laissa pas de faire éclater le zèle ardent qu'il a pour le Roy. L'apresdiné les trois Etats s'estant retiréz dans leurs Chambres , procederent à la nomination des nouveaux Eleus pour les trois ans à venir. L'Eglise nomma Monsieur l'Evesque de Châlons , la Noblesse , Monsieur le Comte de Saintrailles , & le tiers Estat Monsieur Buard de Sevre.

Le 16. Monsieur le Prince fit l'ouverture du Prix du Jeu de l'Arquebuse, au son des Violons & des Hautbois , & au bruit des Timbales & des Trompetes , par deux coups qu'il tira , & qui donnerent assez près du noir , pour faire voir qu'il auroit pu ensuite remporter le Prix , s'il ne s'estoit contenté de donner cette marque de son adresse en faisant honneur aux Chevaliers. Il s'y en trouva de vingt Villes considerables , tant de la Province , que des Provinces voisines. Chaque Ville y en avoit envoyé cinquante en bel équipage , & ils se rendirent tous ce jour là avec leur Guidon au Jeu de l'Arquebuse. Ces six Vers se lisent sur la porte de ce Jeu , au bas de la Figure de Henry IV.

J'ay regné sur le Trône où regnoient  
 mes Ayeux,  
 On a compté mes jours par mes faits  
 glorieux,  
 A tous mes Ennemis ma valeur fut  
 fatale,  
 Jeus toutes les vertus qui ferment  
 un grand Roy,  
 Et dans l'Univers ie ne voy  
 Que LOVIS LE GRAND qui  
 m'égale.

Les Vers suivans font au bas  
 de la Figure du Roy, qui est  
 dans le milieu de ce mesme Ieu.

Toy qu'un desir de vaincre attire  
 dans ces lieux,  
 Avant que de combatre, arreste  
 icy tes yeux,  
 Si pour pretendre un prix que pro-  
 met la victoire,

*De l'amour de la gloire on doit estre  
animé,*

*Qui peut mieux t'inspirer cet amour  
de la gloire?*

*Quel l'aspect du Héros qu'elle même  
a formé..*

On lit ceux cy au bas du  
Portrait de Monsieur le Prince.

*Ioindre aux grandes vertus un esprit  
penetrant ;*

*A la grande Nassance un cœur en-  
cor plus grand ,*

*Sçavoir vaincre par tout , & par  
tout sçavoir plaire ,*

*De la Bourgongne estre le ferme  
appuy ,*

*C'est par là que ce Prince est sem-  
blable à son Pere ,*

*Et que déjà son Fils paroist sembla-  
ble à luy..*

Chaque Chevalier devant tirer quatre coups, on n'acheva que le 20. quoy que l'on eust commencé le 16. Chaumont en eut quatre au noir avec les plus courts Echantillons, ce qui luy fit remporter le Prix. Dijon eut le second avec plusieurs pieces particulieres; & comme ce Prix estoit de plus de mille pistoles, tant en vaisselle d'argent qu'en argent monnoyé, la pluspart des Chevaliers en eurent leur part, ce qui fit qu'ils s'en retournerent tous tres-satisfaits.

I'oubliais à vous dire que les trois Madrigaux dont je viens de vous parler, sont de Monsieur Moreau, Avocat général de la Chambre des Comptes de Dijon. Il vous est déjà connu par d'autres ouvrages,

mais vous ignorez peut-estre que l'heureux talent de faire des Vers s'est communiqué à sa Famille , & qu'il a un Fils fort amy des Muses. Vous le connoistrez par la galante traduction qu'il a faite des beaux Vers Italiens de Monsieur le Duc de Nevers , qui commencent par ces mots , *A pena da l'Oriente e'ce l'Aurora.* Voicy de quelle maniere il les a rendus en nostre Langue.

**A** Peine voyoit-on naître la  
belle Aurore ,  
Que des tendres Zéphirs les soupirs  
parfumez  
Carreſſoient d'ēia Flore .  
Un ruisseau , dont les bords de fleurs  
eftoient ſemez ,  
Et dont l'Onde eſtoit claire & pure ,  
De ſes flots argentez meſloit le doux  
murmure

*Auramage de mille Oyseaux.*  
*Là sur un verd gazon, à l'abry des  
ormeaux,*  
*L'heureux Berger Philene,*  
*Foulant des fleurs le tendre émail,*  
*Estoit dans les bras de Climene;*  
*Et sur sa bouche de Corail,*  
*Cet Amant affamé, pour soulager sa  
peine, [cieux.*  
*Savouroit des baisers le miel deli-*  
*Alors d'un vif transport qui brilloit  
dans ses yeux*  
*Suivant les atteintes aimables,*  
*Le cœur tout penetré d'amour,*  
*Dans ces heureux momens, pour luy  
si favorables,*  
*Il fit redire aux Echos d'alentour.*  
*Non, non, je ne crois pas, que*  
*jamais sur la Terre*  
*Le Maistre du Tonnerre*  
*Ait de tant de plaisirs goûté les*  
*doux appas,*  
*Quand il prit, pour j'ouïr d'une*  
*Beauté mortelle.*

D'un Cygne ou d'un Taureau  
la figure nouvelle ,  
Ou lors qu'en gouttes d'or il  
tomba dans ses bras.  
Non , je ne le crois pas.

Le Jeu des Echets est le plus ancien , & le plus universel , & le plus honnête de tous les Jeux. Quantité d'auteurs considérables en font mention depuis fort long-temps. Toutes les Nations se font un plaisir de le jouer , & il convient à toutes sortes de personnes , gens d'épée , de robe , & même d'Eglise. Ce qui le fait sur tout estimer , c'est que le hazard n'y entre point comme dans les autres Jeux. L'esprit du Joueur en fait le tout. Toutes les prerogatives de cet excellent Jeu n'ont pourtant porté personne à donner des

leçons pour le bien apprendre, & pour le joüer dans les règles de l'art. On en a recueilly quelques-unes qu'on propose aux Jouëurs, afin qu'ils soient excitez à en augmenter le nombre, & que par le moyen de plusieurs qui voudront bien y contribuer, on puisse estre instruit de tout; car pour ce qui est des dispositions de ce Jeu qui sont dans quelques Livres, elles dépendent de la conformitez de celuy avec qui on le jouë, & quand elle ne se récontre pas, cela ne peut être utile, que par des reflexions, & n'a pas l'avantage des principes d'une science. Ce que vous allez lire sur ce sujet a été écrit par une personne d'esprit & de mérite, & je ne doute point que les personnes

## LOIX DU JEU DES ECHETS.

## I.

IL faut que le Damier soit posé d'une maniere que chacun ait à sa droite la Case blanche dans l'extremité de sa premiere rangée.

## II.

Il faut que le Roy blanc soit placé d'abord dans une Case noire , & le Roy noir dans une Case blanche. C'est ce qui semble donner lieu au combat , comme s'ils étoient dans le domaine de l'un & de l'autre.

## III.

Le trait qui est comme avoir la main au piquet , se tire d'a-

bord au sort, & celuy qui a gagné continuë d'avoir le trait, à moins qu'on ait convenu de l'avoir alternativement.

## I V.

Si celuy qui avoit le trait ne gagne pas la partie & qu'il mette l'autre par , il a perdu le trait.

## V.

Une piece touchée doit être jouée , si elle se peut jouer , à moins que vous ne disiez en la prenant , *J'adont.*

## V I.

Si vous touchez la piece de l'autre , vous estes obligé de la prendre, quoy que vous n'ayez pas encore touché la vostre qui la peut prendre.

## V I I.

Si l'on vous donne échet , ou que l'autre fasse une fausse dé-

marche d'une de ses pieces ,  
& que chacun ait depuis cela  
joué un coup , le jeu tiendra ,  
& celuy qui est en échet sera  
obligé de s'en tirer ensuie.

## VIII.

S'il arrive que chacun ait  
un coup qu'il croit avanta-  
geux , & ne le veüille pas chan-  
ger , jouant toujours sur une  
mcsme Case , c'est un refait.

## IX.

Les Pions deviennent Da-  
mes , & en ont les démarches  
& les propriétés ; tout autant  
qu'il y en a qui arrivent à la  
derniere rangée.

## X.

Le Roy ne saute que deux Ca-  
ses en roquant à sa droite & à  
sa gauche , & il ne faut pas qu'il  
y ait aucune piece entre luy  
& sa tour.

## X I.

Le Roy ne peut roquer s'il s'est déjà remué , s'il seroit en échet dans la case où l'on roque, mesme s'il souffre échet en sautant , il ne pourra roquer , à moins que l'autre ne vienne à retirer la piece qui le battoit, ou queluy - mesme se couvre d'une de ses pieces , ny lors qu'on a remué les tours.

## X II.

Le Roy renfermé sans estre échet; & ne pouvant jouier sans l'estre , cela se nomme partie nulle. Il en est de mesme s'il a des pieces qu'il ne puisse jouer.

## X III.

Si le jeu vient à se brouiller par la chute du Daimier , ou qu'il en ait été renversé par une personne de dehors desinteressée , ce sera un refait , en-

96 MERCURE  
core que l'un ait de l'avantage  
sur l'autre , à moins qu'on ne  
convinst de la situation des pi-  
ces , pour remettre le jeu.

#### XIV.

Il n'est point permis aux  
Spectateurs de conseiller , ny  
de rien dire au prejudice de  
qui que ce soit.

#### XV.

Les deux Rois ne peuvent  
pas s'approcher , il faut qu'il  
y ait au moins une Case entre  
eux.

#### XVI.

Lors qu'on pousse d'abord  
le pion deux Cases , le pion de  
l'autre peut l'arrêter à la pre-  
miere , & le prendre.

#### *Avis aux Joueurs d'Echets.*

#### I.

OUVREZ vostre jeu par deux  
pas du pion du Roy. Au second  
coup

coup, mettez le Fou de vostre Roy sur la quatrième Case du Fou de vostre Dame ; & au troisième coup vostre Dame à la troisième case du Fou du Roy. C'est le jeu du Calabrois : & si l'on n'y remedie , vous donnerez l'échec de Berger.

## II.

Ou bien au troisième coup au lieu de la Dame , mettez le Chevalier du Roy sur la troisième case du Fou du Roy , & ensuite sur la quatrième case du Chevalier de l'autre , & si on ne l'empesche , vous prendrez avec vostre Chevalier, le pion qui est dans la deuxième case du Fou de l'autre Roy , & a près la Dame ou la Tout.

## III.

C'est un avantage d'avancer nos pions , mais il faut qu'ils

*Inin 1688.*

E

## IV.

Ne joüez pas le pion qui est devant le Fou du Roy , car si le pion du Chevalier du Roy étoit avancé de deux cases la Dame ou le Fou de l'autre en vous donnant échec , vous seriez mat.

## V.

Ne joüez point non plus le pion qui est devant la Dame, car si le pion de son Chevalier éstoit avancé de deux cases , un Fou qui sera soutenu , venant donner sur vostre Dame la prendroit.

## VI.

Les pieces estant avancées de part & d'autre , formez vos desseins , où pour attaquer le Roy , ou pour prendre quelque piece. Regardez l'endroit le plus faible pour y donner , &



défendez vous de celuy où ses forces sont ramassées.

## VII.

Si le cas y échoit , croisez vostre pion sur deux pieces de l'autre , pourveu qu'il n'y ait point de danger , comme il arrive lors que le pion qui prend découvre la Dame ou une Tour , & la met en prise.

## VIII.

Ne jouiez point sans faire une reveuë de vostre jeu & de celuy de l'autre , & pour découvrir ses dessins; & pourvoir à tout. Ce Jeu est un *jeu de penser.*

## IX.

C'est un avantage de faire doubler & tripler les pions de l'autre , s'il n'y a point d'accident contre vous.

## X.

Quand il y a une piece à

prendre moindre que celle qui prend, comme un pion à prendre par un Fou ou un Fou par un Roy, ou une Tour par une Dame, examinez si vostre pièce qui prend, ne s'engage point à être enfermée.

## XI.

Si l'occasion se présente, enfermez avec vos pions les pièces de l'autre, ou un Fou ou un Chevalier, ou une Tour, ou la Dame.

## XII.

Soutenez le pion qui est à la deuxième case du Chevalier, car si le Fou de l'autre le prenoit, vostre Tour seroit perdue, si elle se trouvoit entre son Chevalier & son pion, à costé & devant.

## XIII.

On fait pièce pour pièce, lors

qu'on y gagne un pion, ou lors qu'on rompt le dessein de l'autre, ou lors qu'il se présente quelque autre avantage.

## X I V.

Ménagez des découvertes avec les pieces qui se présentent. Ce sont des embuscades secrètes, qui produisent la prise d'un Fou, d'un Chevalier, d'une Tour, de la Dame & uel quefois mat.

## X V.

Il ne faut point roquer trop, de peur que vous ne foyez d'abord attaqué là, ny trop retarder, de peur de ne le pouvoir plus faire; il faut dégager ses pieces des deux costez du Roy, pour pouvoir roquer dans le temps.

## X V I I.

Loignez deux de vos pieces en-

femble pour prendre celles de l'autre, qui ne sont soutenuës que par une piece.

## XVII.

Si l'autre se trouve avoir plus de pieces, & son jeu en meilleur estat, roquez du mesme costé que luy, car il ne pourra pousser ses pions contre vous sans se decouvrir.

## XVIII.

Si l'on vous donne échec, regardez avant que de remuer vostre Roy, si vous ne pouvez pas couvrir l'échec, ou mesme prendre la piece.

## XIX.

Observez toujours les Chevaliers de l'autre lors qu'ils s'avancent, car leur démar-

che oblique fait souvent des surprises.

## XX.

Mettez rarement vostre Dame devant vostre Roy, ou sur le mesme travers, de peur qu'on ne luy oppose une Tour ou un Fou, qui la prendroit, ne pouvant se retirer sans laisser le Roy en échec : mettez moins encore la Dame derriere le Roy.

## XXI.

Prenez garde lors que vous mettez la Dame, ou une Tour, sur une case qui de mesme que celle du Roy se trouve exposée à la démarche du Chevalier, car en donnant échec si vous ne le prenez pas, il prendra vostre piece.

Il y a des coups à faire en mettant une piece en prise sous un pion de l'autre , qui en la prenant découvre sa Dame, ou une autre piece , meilleure que celle qui prend.

## XXIII.

Si vous placez vostre Dame ou vostre Tour vis à vis le Roy de l'autre , & que son pion du costé de la Tour soit avancé d'une Case , vous pouvez le prendre avec un Fou , que le pion de devant son Roy ne peut prendre , à cause qu'il mettroit son Roy en échec.

## XXIV.

Ne laissez pas toujours le Roy après avoir roqué , sans avancer le pion qui est devant ou à son costé , car autrement si entrant dans sa rangée on

Iuy donnoit échec avec la Dame ou une Tour, il seroit mat, s'il ne pouvoit couvrir.

## XXV.

Ne mettez gueres vostre Roy sur la mesme rangée où est vostre Dame, ou une Tour, ou une autre piece, lors qu'il y a au moins deux Cases entre le Roy & la piece, car en donnant échec à vostre Roy, on le fera sortir de la rangée, & on prendra la piece qui est derrière si elle n'est pas soutenuë..

## XXVI.

Les differens mouvements de l'autre jeu doivent changer le vostre, & vous faire observer tout, pour profiter de ce qui se présente..

## XXVII.

Les grands desseins s'executent quelquefois en perdant

E. L.

des pieces , mais il faut estre assuré de son fait , & avoir bien compté , sans quoy on ne doit pas seulement hazarder un pion.

### XXVIII.

La Dame de l'autre liée avec une de ses pieces , doit vous estre suspecte , car c'est un dessein ou de donner mat , ou d'executer quelque coup qui y serve , ou pour prendre une piece.

### XXIX.

On ne doit point laisser de pions en prise , à moins qu'il n'y ait quelque coup à faire , mais sur tout on doit garder le pion qui est à la deuxième Case du Fou , car si le Chevalier de l'autre vient à le prendre , & que vostre Tour ne puisse se remuer , elle ne pourra éviter d'estre prise.

## XXX.

Quand le Roy roque du costé de la Dame, il faut donner ordre à soutenir le pion qui étoit devant la Tour, car si l'autre Dame venoit à le prendre, & donner ensuite échec au Roy dans la rangée où il est, elle le mettra mat, ou elle y fera du desordre.

## XXXI.

Lors qu'il y a quelque piece devant l'autre Roy, mettez de vostre costé dans la même rangée, la Dame ou une Tour & ensuite avancez un pion de l'autre rangée sur sa piece, & il la prendra car elle ne peut se retirer sans mettre son Roy en échec.

## XXXII.

Ne laissez point doubler les Tours de l'autre dans la pre-

miere rangée de vos pions, car elles sont capables d'y matter vostre Roy.

## XXXIII.

Le Fou de l'autre qui n'a pu servir à vous donner l'échec de Berger, & qui s'est retiré loin dans la deuxième Case de sa Tour, doit estre observé incessamment, car il est là en embuscade, & il attend l'occasion.

## XXXIV.

Lors que vous avez roqué, ne prenez point le pion de la deuxième Case du Chevalier de l'autre ; qui est vis à vis de vostre Roy, à moins que vous ne vous trouviez le plus fort en pieces, car autrement ce pion estant ôté, vostre Roy est plus exposé.

## XXXV.

Si vous avez vostre Fou dans la deuxième Case du Chevalier, ne mettez pas le Chevalier devant ce Fou à la troisième ou quatrième Case ; car si l'autre met son Fou dans la deuxième Case de son Chevalier, & qu'ensuite il avance deux Cases le pion de devant l'autre Fou il prendra vostre Chevalier, que vous ne pourriez retirer sans perdre vostre Fou, & ensuite vostre tour, si elle ne pouvoit se remuer.

## XXXVI.

Lors qu'on donne à prendre le pion de l'autre Dame avancé de deux Cases, ce qu'on nomme la Gambite, il faut sçavoir bien défendre le pion qui a pris, car autrement pour un pion gagné, on court risque de

perdre la partie , vostre Roy  
en demeure alors plus exposé ,  
plus découvert aux attaques ,  
& est si pressé qu'il ne peut ro-  
quer.

## XXXVII.

Lors qu'on presse vostre Roy  
avec plusieurs pieces , emploiez  
les vostres à le bien défendre ,  
car si au lieu de cela vous atta-  
quez l'autre , ce ne sera qu'une  
fausse diversion , qui aura  
éloigné vos pieces , & donnera  
de l'avantage aux autres pour  
vous reduire à l'extremité.

## XXXVIII.

Pour attaquer deux pieces  
à la fois d'un seul coup ; cou-  
vrez par exemple vostre Fou  
qui donne sur la Tour de l'autre ,  
d'un de vos pions , & s'il  
arrive qu'il ose ce qui couvroit  
la Tour , poussez le pion de de-

## GALANT.

RIE

vant vostre Fou sur ce qui se rencontre de l'autre, soit Fou ou Chevalier, car alors vous prédrés sa Tour avec vôtre Fou, ou son Fou avec vôtre pion.

## XXXIX.

Lors que vous avez vostre Dame vis à vis de l'autre Roy qui a roqué, avancez vostre Fou à la deuxième Case du pion où estoit sa Tour, car il sera obligé de pousser le pion qui est devant son Roy, & vous prendrez sa Tour avec vôtre Fou; s'il ne le faisoit pas, vôtre Dame le matteroit.

## XL.

Quand on peut donner échec à l'autre Roy par plusieurs endroits avec la Dame, il vaut mieux le donner du costé que l'échet ne se peut couvrir, à moins qu'il n'y ait

MERCURE  
lieu de prendre la piece, qui  
aura couvert l'échec.

XLI.

Il n'est pas bien de marquer  
avec le doigt la Case où l'on  
pourroit mettre sa piece, car  
outre que cela est d'un petit  
joueur de chercher avec les  
doigts, cela fait entrevoir à  
l'autre votre dessin.

XLI.

Ne changez point un Fou  
ny un Chevalier pour trois ny  
pour deux pions, à moins que  
cela ne fasse une ouverture  
avantageuse à vostre jeu, ou  
bien que ce soit à la fin que  
l'autre ait des pions avec les-  
quels il pourroit aller à Dame,  
& que vous n'en ayez plus.

XLI.

Donnez vous de garde de  
l'échec double, il est fort dan-  
gerous, en ce qu'il ne se peut  
couvrir.

## XLIV.

Quand on va à Dame , si on a plusieurs pions , il faut tenir le Roy derriere ; car en avançant ils se soutiennent assez par leur liaison , mais s'il n'y a qu'un pion , il faut que le Roy marche devant pour empescher que l'autre Roy n'occupe le passage.

## XLV.

Quand il ne vous reste qu'un pion dans la rangé de la Tour , il faut pour le mener à Dame , que vÔtre Roy gagne le devânt du costé de l'autre rangée , car si l'autre Roy peut entrer par-devânt en la rangée où est vÔtre pion , il se fera pat , ce qui rend la partie nulle.

## XLVI.

Lors que le Roy est dépouillé , ou que les pieces qui luy

114 MERCURE  
restent ne peuvent être jouées,  
prenez garde que l'autre Roy  
ne devienne pat.

### XLVII.

Il est bon d'étudier sur le  
Damier les yeux du Salvia, du  
Carrera, du Calabrois, &  
d'autres Joueurs célèbres ; on  
en retient des manières de  
jouer hardiment avec avan-  
tage.

### XLVIII.

Il ne faut pas manquer les  
coups doubles lors qu'ils se  
présentent ; comme lors qu'il  
y a sur une même ligne deux  
Fous ou deux Chevaliers, ou  
deux pions de l'autre, mettez  
ou votre Dame, ou votre Tour  
entre les deux ; si c'est sur un  
même biais, mettez votre  
Dame ou votre Fou entre les  
deux.

Lors que vous estes pressé ,  
& dans le moment de souffrir  
mat , si vous pouvez donner  
échec à l'autre , quoy que cet  
échec vous paroisse d'abord  
inutile , continuez le toujours  
si vous le pouvez , cela fait  
naistre quelquefois un moyen  
inesperé de donner mat dans  
le temps que vous vous croyez  
perdu.

L.

Lors qu'il ne vous reste  
qu'une Tour avec vostre Roy ,  
& à l'autre un pion , qu'il mene  
à Dame daus la derniere ligne  
avec son Roy . Si vous n'avez  
pu le prendre , & qu'il soit  
presque à la derniere Case , au  
lieu de vous attacher davan-  
tage à ce pion pour le prendre ,  
laissez-le aller à Dame , & vous

luy donnerez mat avec vostre Tour , ayant disposé vostre Roy d'une maniere qu'il empesche l'autre qui est en échec de sortir de la rangée où vôtre Tour l'a matié.

## L I.

Pour matter l'autre Roy avec un Fou & un Chevalier , qui sont les seules pieces que vous avez à la fin du jeu , il vous faut tenir cette conduite.

L'abondance de la matiere m'obligea le mois passé à remettre jusqu'à celuy cy à vous parler d'une Ceremonie qui se fit à Troyes le Mardi de la Semaine Sainte. Tous les ans à pareil jour il y a une Procession Generale pour la reduction de la Ville sous l'obeissance de Henry I V. Tous les Corps s'y

trouvent, & le Maire choisit un Predicateur que l'Evesque agrée. Le Discours qu'il fait à toujours pour but d'exhorter le Peuple à son devoir, & de luy apprendre la soumission qu'il doit à son Souverain. Monsieur l'Abbé Romond avoit été nommé cette année pour cette pieuse fonction. Il est d'une Famille conuë, & dans laquelle l'éloquence n'éclate pas moins que le courage. Son Texte fut, *Craignez Dieu, honorez le Roy.* Sa division se prit sur ce que la crainte de Dieu oblige à craindre les Rois, & que l'honneur que nous luy devons, nous fait un devoir d'honorer les Souverains. Ces deux propositions, toutes deux Chrétiennes & de foy, furent prouvées tres-solidement. Mon-

sieur l'Abbé Romond finit son Discours par l'éloge de Sa Majesté. Après avoir dit que les Prophetes mesme , en parlant aux Rois de la part de Dieu en colere , ne s'estoient jamais dispensez du respect qui leur est deu pour en faire une leçon éternelle à leurs sujets , qu'ils avoient remply leurs legations foudroyantes de grands titres , d'éloges & de souhaits , & que c'estoit de la sorte que Joseph avoit parlé à Pharaon , Nathan à David , & Daniel aux Rois d'Assirie. *Laissons les exemples , continuait-il , & quel besoin avons nous de prouver davantage qu'on doit honorer les Rois , nous qui avons un Roy aimé d'un amour tendre , qui croît insensiblement de jour en jour par l'admiracion de tant d'actions*

Heroiques, que ses Ennemis mêmes, tout ébouloz qu'ils sont de sa puissance, sont forcez de reverer, nous qui avons un Roy fameux par un si grand nombre de Conquestes, aussi habile dans la Paix que dans la Guerre, qu'on a veu cent fois à la teste de ses Armées, & toujours le premier dans son Conseil ? Grand Dieu, quels perils n'a point courus un Prince si cher ? Obligez de le craindre comme nostre Maistre, nous avons plus craint pour luy par amour que nous ne songions à le craindre par devoir. Ses vertus nous ont charmez ; crainte, honneur tout a esté confondu en l'aimant. Les dangers où il s'est exposé tant de fois, nous ont causé mille alarmes. Ses maladies nous ont iettez dans le trouble ; la gloire de l'Etat, la Majesté de l'Empire ne nous ont flatterez, qu'au retour de ses Campagnes. On

le fait, il est aimé chez luy, on le redoute ailleurs, on l'admiré dans ses vastes Etats, on l'honore encore plus loin. La terreur & le respect soutiennent par tout l'éclat de son grand nom. La Hollande, n'oubliera jamais ce que peut son bras ; ses Villes superbes, & pour leur situations, & par l'art, ont tombé plus d'une fois sous ses coups. D'autres Nations connoissent ce que vaut son amitié, sa sagesse & son conseil. Alger & Tunis fatiguez de leurs pertes, & des ruines toujours nouvelles qui enlevent leurs premiers & leurs derniers Vaisseaux, pâlissent à la vue de son Pavillon victorieux sans qu'il luy en coûte beaucoup de sang. Pendant que l'Allemagne qui a appris par ses défaîtes chez nous à vaincre ailleurs, jouit avec surprise des victoires que son repos luy accorde, pendant

pendant que l'Espagne sans continuer ses pertes à la faveur de la Paix, compte encore en l'admirant, ses Sujets, & ses Royaumes divisés, pendant que Genes s'humilie, & que l'Italie s'accoutume à l'imiter, de l'extremité des Indes, de ce Pays superbe, on vient luy apporter de nouveaux hommages. Des peuples à peine connus traversent des Mers immenses & effuent la fureur de tous les vents, pour luy amener de plus loin des honnours volontaires & étrangers. Aussi le peuple qui ne se méprend guere dans l'imposition des noms, & qui d'un moi fait l'Eloge de ses Maistres, luy a donné le surnom de **Grand**, c'est à dire qu'il avoue qu'il marchoit sur les traces des Charles, & des Henris, & qu'il meritoit comme eux d'estre craint & honoré. Quelles grandes chases ne voit-on pas sous son regne? Rien

Juin 1688.

F

de mediocre, rien de faible n'y paroist meslé. Depuis la Bataille de Rocroy ses heureux destins ne se sont expliquez que par de grandes Victoires, par des Traitez avantageux, par des manieres herosiques & bien soutenuës. Jamais la gloire & la grandeur n'agirent plus de concert ; l'autorité & la puissance y paroissent toujours en souveraines & couronnées. Ce n'est plus le temps de craindre ny Etats voisins, ny éloignez, ny factieux, ny herétiques. On ne connoist plus ny les vaines terreurs, ny les noms de blasphème. L'Histoire cependant en conservera les desseins monstrueux & les peintures horribles tant qu'il luy plaira, pour apprendre mieux à la posterité quel fut ce regne où ces noms impies & ingrats furent condamnez, & proscriz. Non, l'heresie exilée ne ren-

trera jamais dans ces climats , ny par un Art trompeur , ny par une force insolente & tumultueuse . Non , ny le Danube , ny le Rhin n'effaceront rien des Edits éternels de Louis XIV , qui ont fait fuir ce Monstre tremblant vers leurs bords .

Mon Dieu , qui voulez qu'on craigne , & qu'on respecte les Rois , donnez-nous-les toujours pareils à Louis ! Nous ferons par amour pour eux , ce que nous ferions par devoir pour d'autres . Mais si ces souhaits sont trop vastes & trop grands , laissez-nous oublier long-temps de ce Prince , que vostre providence , & vostre bonté nous ont accordé pour le bien de vostre Eglise & pour nostre sécurité . Que les vœux fidèles & sincères soient exaucés , & puisque l'Apostre veut que nous prions pour les Rois ; Seigneur , nous

ne demandons pour celuy qui nous  
gouverne que de le voir vivre. Vous  
avez rendu sa vie nécessaire à nostre  
bonheur, cette vie precieuse, de  
laquelle depend la fortune de la  
France. C'est assez de Victoires; ce  
Prince a paru à nos yeux avec tout  
l'éclat que la valeur donne. Faites  
nous l'envisager long-temps avec  
cette pieté qui nous le rend si au-  
guste. Que l'Eglise par luy rétablie  
dans le cœur de toutes ses Provinces  
l'ait pour défenseur; que ses Sujets  
obligéz d'imiter ses vertus s'affer-  
missent sous ses yeux dans leur de-  
voir; que son zèle ardent gagne ou  
détruise ce qui s'opposera à ses pieux  
projets. Que serviroit de mediter  
d'autres travaux, & d'autres Con-  
questes? Une scule religion pour  
jamais établie vaut mille combats.  
Quand on triomphe pour Dieu, le  
triomphe n'est pas d'un jour, & la

gloire en est infinie. Faites toutefois, Seigneur, qu'arrêté icy par nos besoins & par nos humbles prières, il differe de ionoir de ce triomphe, & que nous allions avant luy en connoistre la grandeur.

Dans le même temps, c'est à dire, un des Samedis du dernier Catême Monsieur l'Abbé du Jarry, qui s'est acquis tant de réputation par tout ce qu'on voit de luy, ayant été prié de prêcher dans l'Eglise des Nouveaux Convertis, pris pour son texte ces paroles de S. Luc *Vostre Frere estoit mort, & il est ressuscité; il estoit perdu, & il est retrouvé.* Il découvrit d'abord l'illusion de ceux qui faisoient des réserves sur les points de la Foy, en leur faisant voir que les veritez Orthodoxes ne souffroient point de partage, &

qu'au lieu de les examiner en particulier, ils les devoient embrasser en general dans la créance de la vraye Eglise qui les propose. Il fit ensuite connoître à ceux qui estoient encore dans leur premiere obstination, qu'il n'avoit qu'un aveuglement déplorable qui put les empêcher de voir les marques évidentes de l'Heresie imprimées sur le Calvinisme, & représenta sensiblement à ceux qui estoient partagés sur le choix d'une créance, que la voie la plus facile pour rendre le calme à leur esprit agitez, estoit de se captiver humblement sous le joug de la Foy Catholique qu'il estoient prests à secouer en embrassant le dogme odieux de l'indifférence de Religions, dont il marqua l'impieté & les



*I. Dolliar fecit*



consequences. Ainsi il combatte l'erreur des ames qui n'embrassent qu'une partie des veritez qui font en general l'objet de la Religion; l'endurcissement des ames obstinées à ne point reconnoistre la vraye Religion, & l'impiété des ames indifférentes sur la Religion. Je ne vous en diray rien de plus Monsieur l'Abbé du Jarry s'acquita de ce Sermon avec un si grand succès, qu'il n'a pu se défendre de le donner au Public. Il est imprimé sous le titre de *Discours sur la vraye Eglise, & sur l'estat présent du Calvinisme.*

Je vous envoie une Médaille qui a été gravée à l'occasion des dix Villes d'Alsace, soumises au Roy. Les Curieux les pourront connoistre par ce qui

est marqué autour du revers. Ces dix Villes font , Hague-  
nau Colmar Schlestat. Vveis-  
semburg , Landau , Oberen-  
heim , Russheim ; Munster en  
la Vallée de Saint Gregoire.  
Kaiserberg ; & Turinchen.  
Elles furent cedées à Sa Ma-  
jesté par la Paix de Mun-  
ster en 1648. & cette cef-  
sion fut confirmée par le Trai-  
té des Pyrenées en 1659. Il y a  
quelque temps que l'on deman-  
da lequel estoit le plus glorieux  
à un galant homme , de fixer  
une Coquetté , ou de toucher  
une Indifferente. Quelques  
Dames fort spirituelles qui se  
trouverent présentes quand la  
question fut agitée , ayant déci-  
dé pour l'Insensible , l'un d'entre  
elle voulut obliger un Cava-  
tier qui survint , à dire son

sentiment. Il s'expliqua par ces Vers qu'il luy envoya le lendemain.

## A MADAME DE LA M.

Vous demandez, Iris ; dans un  
fait d'amourette,  
Lequel est le plus glorieux,  
Ou de pouvoir fixer les vœux d'une  
Coquette,  
Qui veut soumettre tout au pou-  
voir de ses yeux,  
Ou de remplir d'une flamme secrete  
Un cœur qui s'est fait voir insensible  
en tous lieux.



De l'une ou l'autre obtenir la  
tendresse,  
Est sans doute en amour un triomphe  
bien doux ;  
Mais en voulant aimer avec delin-  
cateur,

Du cœur indifferent je serois plus jaloux,



L'Insensible en m'aimant assurer  
meilleur ma gloire,

Le mérite m'en rend vainqueur,  
Et la force à m'aimer. Quelle douce  
victoire,

D'ouvrir en Conquerant la porte de  
son cœur !



Quand je puis l'attaquer avec un  
peu d'audace,

Je crois imiter les Guerriers  
Qui la première fois reconnaissent une  
Place.

L'Amour ainsi que Mars n'a-t-il  
pas ses Lauriers ?

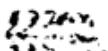


La Coquette, il est vrai, si-tost que  
je l'engage ;

M'apprend qu'elle m'aime à son  
tour ;

Mais mon cœur délicat dans un fond  
si volage.

Craindroit de son panchant quelque  
fâcheux retour.



Ce peril avec elle est assez ordi-  
naire,

Le craindrois le dedans quoy que  
seur du dehors,

Une Coquette a tous veut également  
plaire,

Et malgré ses sermens gardant son  
caractere

Elle est, quand elle trompe, au dessus  
du remords.



L'Indifference enfin à tout autre  
invincible,

Flateroit mieux ma vanité,

Et j'en espererois ; en la rendant  
sensible,

Beaucoup plus de tendresse & de  
delité.



*Belle Iris voilà ma pensée.  
 Coquette, indifférente, ou ce qu'il  
 vous plaira.  
 Suivez ce qu'en tout temps le pa-  
 chant vous dira,  
 Mon ame là dessus n'est point em-  
 barassée,  
 Je n'examinerai, & vous me feroit  
 doux,  
 Si vous me permettiez de me donner  
 à vous.*

Ce sentiment estoit le plus  
 raisonnable, mais que ne peut  
 point une aimable & jolie per-  
 sonne : Le Cavalier qui avoit  
 tenu pour le bon party, s'estant  
 rencontré chez une autre  
 Dame, on loua ses Vers ; mais  
 en même temps on le pria d'en  
 faire en faveur de la Coquette,  
 pour faire connoistre qu'il a-

voit esté surpris lors qu'il avoit prononcé contre elle. Vne jenne Demoiselle pleine d'agré-  
ment dans sa personne, & aussi estimable par son esprit, que par beaucoup d'autres belles qualitez, se mit de la partie, & elle n'eut pas de peine à obtenir de luy ce qu'elle voulut. Voicy ce qu'il fit pour luy obeir.

## A MADEMOISELLE DE V.

*S'il a tenu pour l'insensible  
Climene, je pensois à vous.*

*Ouy, Climene, disois-je, est encore  
invincible.*

*De l'engager un jour, ah s'il estoit  
possible,*

*Que le triomphe feroit doux !*



*Vous décidez pour la Coquette,*

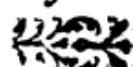
Vostre sentiment me suffit.  
Pouvant tout sur un cœur qui cherie  
sa défaite,  
Ne pourriez-vous rien sur l'esprit?



Le mien se rend au vostre, & suit  
vostre pensée;  
Je le dis comme vous, la Coquette  
en aimant,  
Malgré son humeur vive à se fixer  
forcée.  
Feroit plus d'honneur à l'Amant.



Pour vaincre son panchant dont  
l'Amant se défie,  
Elle l'écoute seul en tous temps, en  
tous lieux  
Et pour preuve d'amour elle luy sa-  
crifie  
Tout ce qui peut se rendre à l'éclat  
de ses yeux.



Un cœur unique estoit peu l'ur  
affaire.

Sur cent Captifs étendre leur pouvoir

C'estoit là leur pente ordinaire,  
Et pour mieux s'acquiter d'un fidelle  
devoir,

Dés qu'un Amant a sceu luy plaisir  
Ils ne servent plus qu'à le voir.



Pour mieux grossir sa renommée,  
Ses charmes attrans briguoyent par  
tout des vœux.

Maintenant le plaisir d'aimer &  
d'estre aimée

Suffit a son cœur amoureux.



Son miroir consulté luy disant  
qu'elle est belle

Ne flate plus sa vanité;

Pour rendre seulement son Amant  
plus fidelle,

Elle souhaita la beauté.



La voistre nous répond, Clémene,

De tous les cœurs qu'il vous plaît  
de charmer.

Vous les conservez sans peine,  
Trop heureux qui peut vous aimer.



Soyez sûre de leur constance ;  
Nos Amans chez Philis ne peuvent  
pas aller.

En fais un qui se tait ; écoutez  
son silence,

C'est vous dire beaucoup que de n'o-  
fer parler.

Je vous ay appris la mort  
de Monsieur l'Electeur de Bran-  
debourg, arrivée à Postdam le  
9. du mois passé. Deux jours  
aprés, le Prince Frideric, pre-  
sentement Electeur, reçut à  
Berlin le serment de fidélité  
des Troupes de la Garnison.  
Les Officiers étoient vêtus de  
noir, avec un morceau de

velours au bras droit , & tous les Soldats avoient des rubans noirs au Chapeau, à la Cravate & à l'Epée. Ensuite le Commandant de la Ville fit voltiger trois fois son Chapeau autour de sa teste ; & crio autant de fois à haute voix , *longues années à Frideric, Electeur de Brandebourg* ; ce qui fut accompagné des acclamations de tout le Peuple & de tous les Soldats qui repe- terent les mesmes paroles. Il receut aussi le serment des Offi- ciers de l'Artillerie avec les mesmes ceremonie s. Le 14. Son Altesse Electorale alla à Spandau ; & le 15. à Kustrin ; & les Garnisons de ces deux Places luy presterent le mesme serment. Elle a depuis receu celuy de la Garnison de Petz , & le Colonel Brant devoit aller

jusques à Soeniz pour le même sujet. Ce nouvel Electeur a delivré des Commissions pour renforcer de quinze hommes, chaque Compagnie de ses Troupes. Le 17. le Corps de l'Electeur Frideric Guillaume fut amené de Postdam à Berlin, où le Convoy arriva à la pointe du jour sans beaucoup de cérémonie. Une Compagnie de Pertuisaniers marchoit à la teste avec quelques Gentilshommes de la Chambre. Les Valets de pied & des Heyduques estoient aux deux costez du Chariot sur lequel estoit le Corps, & quelques Carrosses remplis des Principaux du Conseil d'Etat de l'Electeur défunct, fermoient cette marche. Le Corps fut exposé dans une Chambre du Chasteau rendue

de Drap noir, sur un Lit couvert d'une contre-pointe de Drap d'or, sous un Dais de semblable étofe. Il estoit revêtu d'une Veste de toile d'or, avec un juste au corps de Velours rouge ouvert par devant, & une Echarpe en broderie d'or & d'argent, ayant des gands blancs à franges d'or, des Bottines de cuir rouge à la Polonoise, & le Bonnet Electoral avec une Couronne garnie de Diamans & de Perles. Il avoit le Sceptre dans la main droite, & l'Epée dans la gauche, l'un & l'autre d'or enrichi de Pierres. L'estrade ou estoit le lit, étoit couverte de velours noir, & il y avoit autour de ce lit de grands Chandeliers d'argent garnis de Flambeaux de cire blanche. Huit des principaux

Chambellans en grand deuil,  
avec des Manteaux longs  
et estoient assis autour de ce més-  
me lit, & quantité de Pages &  
d'Estafiers estoient dans la  
Chambre, revestus aussi de  
deuil. Le Corps demeura en  
cet état jusqu'au 21. toujours  
exposé à la veuë du Peuple qui  
venoit le voir en foule. Ce jour-  
là, on le mit dans un Cercueil  
de plomb garny par dedans de  
toile d'or, & couvert de velours  
rouge. Le 22. sur les dix heures  
du soir après une grande Colla-  
tiō de toutes sortes de Confitu-  
ees & Liqueurs qui fut donnée  
aux principaux Seigneurs de la  
Cour selon ce qui se pratique  
en ce Pays là dans les occasions  
de cette nature, on porta le  
Corps dans la Chapelle du  
Chasteau au son des cloches &

à la clarté de plus de cent Flambeaux de cire blanche qui avoient esté mis entre les mains d'autant de Personnes de qualité. Les coins du poile estoient soustenus par douze Gentilshommes Chambellans du Prince défunt. Après le Corps marchoit plusieurs autres principaux Seigneurs & Grands de la Cour , avec de longs Manteaux de deuil. Il fut posé sur un lieu élevé que l'on avoit préparé exprés , & qui estoit éclairé tout autour par de grands Luminaires. La Chappelle estoit toute tendue de noir depuis le haut jusque sur le Pavé , & dans les coins , il y avoit des Plaques d'argent garnies de Flambeaux de cire blanche. Le Corps est gardé par des Officiers & par d'autres

personnes de qualité qui se succèdent les uns aux autres. Il demeurera ainsi en dépôt dans cette Chapelle jusqu'au temps de la Cérémonie de ses funérailles, qui a été arrêté à la fin de Septembre. On commence déjà à travailler à un magnifique Mausolée, où seront représentées toutes ses principales actions.

J'ay à vous apprendre une guérison qui tient du miracle. Non seulement le mal estoit très-inveteré, mais on le peut compter parmy eux qu'on a toujours trouvez incurables. Il est vray que le remède dont on s'est servy, à été fort violent, & que s'il avoit été au choix du Malade, il se seroit résolu plutôt à mourir que de souffrir qu'on l'eust employé. Ce qui

donne lieu de le présumer, c'est qu'un tres-grand nombre de personnes sont attaquées de ce mesme mal , & qu'on n'en voit point qui cherchent à s'en défaire. Je puis donc encore une fois crier miracle , & pour ne vous pas tenir plus long-temps en peine , je vous diray qu'un Avare a été guery de son avarice. Voicy comment. Un Cavalier qui joignoit aux avantages de la naissance toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un honneste homme, vivoit d'une maniere aisee & ouverte qui le faisoit souhaiter partout. Il avoit l'esprit accommodant , & les divers caracteres des personnes qu'il voyoit , luy faisoient prendre autant de diverses formes. L'air serieux ne luy: coutoit rien

quand il se trouvoit avec des gens sages. Il estoit badin avec les badins ; railloit agreablement , & entendoit raillerie , chose fort rare, peu de railleurs aimant à estre raillez ; & il avoit sur tout une complaisance aimable qui luy attiroit l'estime de toutes les Femmes. Non seulement elles pouvoient s'asseurer de luy pour toutes les parties de plaisir qu'elles vouloient faire , mais on peut dire qu'il en estoit l'ame, tant il sçavoit bien les assaisonner par son enjouement & par sa galanterie. Comme il estoit liberal & porté à la dépense il auroit fait une assez grande figure , si un Pere extrémement riche dont il dépendoit , l'eust mis en estat de la soutenir ; mais on avoit beau luy parler en sa faveur , il

Il luy donnoit tous les ans une somme fort legere, & disoit encore qu'il en estoit ruiné. La mais avarice ne fut plus outiée. Depuis vingt ans qu'il avoit perdu sa Fémme , il vivoit fort maigrement , sans aucun train, & sans équipage. Le grand nombre de Valets n'auroit pu servir qu'à luy causer du desordre , & à le mettre en colere , ce qui devoit estre préjudiciable à sa santé , & un Carosse luy auroit esté fort inutile , puis que pour se bien porter , il pretenoit qu'il avoit besoin d'aller à pied , & de dissiper les grosses humeurs par l'exercice. Cependant il possedoit de fort belles Terres qui luy apportoient de grands revenus, & ce qui estoit encore tres - considerable il avoit un coffre fort assez bien

*Inin 1688.*

G

garny pour luy avoir fait un fond qu'il n'auroit pas épuisé quand il auroit eu à vivre plusieurs siecles sans aucun autre secours. Son unique soin dès sa plus grande jeunesse avoit été d'amasser ; tout luy faisoit peur dès qu'il s'agissoit d'ouvrir sa bourse , & malgré tout son grand bien , il avoit toujours apprehendé de n'en pas avoir assez pour fournir à ses besoins , qui estoient tres - mediocres. Ainsi lors que son Fils vint au monde , cette charge luy parut d'un poids dont il fut épouvan- té. Il en craignit l'augmenta- tion & pour y mettre ordre , il prescha si bien sa Femme sur la continence , qu'il luy en fit une vertu de nécessité. La fe- condité où elle avoit d'assez bonnes dispositions , trouva des

obstacles qu'elle ne put vaincre. Elle estoit devote, & il la prit par son foible. Il luy fit entendre qu'il n'y avoit rien de plus meritoire que de renoncer à ce qui estoit permis, & par l'efficace de ses Sermons, il la força de se contenter d'avoir fait paroistre qu'elle n'estoit pas sterile. Cela ne fut pas de savantageux au Cavalier, qui par ce moyen n'eut ny Sœurs ny Freres. Son Pere luy fit valoir quelquefois ce qu'il avoit fait pour luy; mais s'il luy sç'eut quelque gré d'avoir eu un tempérament capable de s'accommoder à son avarice, ce qui luy asseroit sa succession sans aucun partage, il souffroit avec une grande impatience qu'il refusast de luy avancer une partie de ce qu'il devoit posse-

der un jour. Il n'avoit guere plus de soixante ans , & il vivoit d'un regime exact qui luy promettoit une longue vie. C'estoit de quoy occuper les reflexions du Fils , qui en souhaitant que son Père se fust servy de son bien en homme de sa naissance , auroit voulu qu'il luy eust abandonné ce qu'il en avoit de trop. Tout ce qu'il tenta ne put l'obliger à s'y resoudre. C'estoit pour luy un vray sujet de chagrin ; mais il ne le sentit fort vivement que lors que l'amour se mesla de ses affaires. Comme il estoit plein d'esprit , & tourné d'une maniere à estre écouté favorablement , il n'eut pas de peine à s'appercevoir que les assiduitez qu'il rendoit

à une jeune personne toute belle & toute aimable , plai- soient assez pour luy don- ner lieu de croire qu'il ne s'attachoit pas inutilement. Elle estoit d'une Maison tres- considérable , & ayant d'ail- leurs beaucoup de bien , le party ne pouvoit qu'estre fort avantageux pour le Cavalier. Il se déclara , & sa déclaration fut reçue avec plaisir. Le cœur de la Belle ne se fit aucune vio- lence pour suivre les ordres qu'on luy donna de répondre aux sentimens qu'il avoit pour elle. On l'assura qu'il estoit aimé , & sa passion étant vio- lente, il n'estoit plus question pour le rendre heureux , que de convenir des articles du Cō- trat. La grande succession qui luy estoit seure , répondant des

avantages que la Demoiselle pouvoit esperer par cette alliance, on demanda une seule chose qui paroissoit juste, c'estoit que le Cavalier pris une Charge à la Cour. On en marqua une qui estoit fort de son goust, mais pour l'avoir il falloit tirer cinquante mille Ecus de son Pere, & quoys qu'il pust des payer fort aisement & sans faire aucun emprunt, c'estoit demander beaucoup à un Avare. On lui fit connoistre le dessein qu'avoit son Fils d'épouser la Demoiselle. Il fut obligé d'approuver son choix. Le bien, la naissance, la personne, tout estoit dans l'ordre, & il n'y pouvoit trouver rien à condamner, mais quand on lui eut parlé de cinquante mille Ecus, il s'écria qu'on l'assas-

finoit, & qu'on le vouloit reduire à l'aumosne. On luy representa avec le plus de douceur qu'on put, qu'il luy seroit glorieux de voir son Fils dans un poste distingué, & qu'il pouvoit sans s'incommoder luy faire une avance de cette nature. Il protesta qu'il n'avoit d'argent que ce qu'il estoit nécessaire d'en avoir pour n'estre jamais constraint d'importuner ses Amis, & quelque tour que l'on prist pour l'amener où l'on souhaitoit, rien ne le put obligé de toucher à son trésor, qu'il regardoit comme une chose sacrée. On luy dit encore qu'il devoit bien prendre garde de n'avoir pas à se reprocher de faire manquer un mariage avantageux pour son Fils, & à force d'écouter des remontran-

ces , il se resolut d'offrir une Terre , qui estant dans un lieu trop éloigné , luy coûtoit des foins & des poursuites. On crut qu'il falloit luy laisser faire des reflexions , & luy donner le temps de se reconnoistre ; mais après que deux ou trois mois furent passez , les nouvelles attaques qu'on luy fit n'eurent pas plus de succès qu'en avoit eu la premiere. Il demeura toujours invincible , & témoigna mesme qu'il se repentoit d'avoir voulu se dépoüiller d'une Terre dont il souffriroit quand il en perdroit le revenu. L'obstination de son refus toucha d'autant plus le Cavalier que les Parens de la Belle insisterent sur la Charge. Ils trouvoient que le mariage l'affujettissoit à

cet établissement , & qu'un  
hōme sans employ ne se devoit  
point charger d'une Femme. Il  
les conjura de luy laisser la con-  
duite de la chose , les assurant  
que ce ne feroit qu'un retar-  
dement de peu de mois , & qu'il  
trouveroit moyen de les satis-  
faire. On luy promit qu'on  
n'écouteroit personne , & la  
Belle luy répondant de sa fer-  
meté , il continua ses soins ,  
toujours plein d'amour pour  
elle , & toujours fort appliqué  
à ce qui pouvoit faire réussir  
son entreprise. Il roula dans son  
esprit mille pensées différen-  
tes , & tandis qu'il ménageoit  
l'esprit de son Père , persuadé  
qu'il le gagneroit par ses com-  
plaisances , & il l'entendit plu-  
sieurs fois se plaindre de quel-  
que étourdissement , dont le

G 8

remede eust esté d'aller prendre l'air à la Campagne. Il y auroit esté volontiers , mais plusieurs raisons l'en empeschoient. Il avoit peine à s'éloigner de son cher Trésor , à qui son plaisir estoit de rendre souvent visite , & n'estoient d'ailleurs meublé dans aucune de ses Terres , outre les frais du voyage , il eust fallu se pourvoir de beaucoup de choses qui engageoient à quelque dépense. Le Cavalier qui connut son foible fit cesser ses embarras. Il luy dit qu'il ne se misst en peine de rien , qu'il prenoie le soin de tout , & qu'il le meneroit chez un de ses plus particuliers amis , qu'il avoit une tres-belle Maison à six lieues de Paris , où il n'auroit qu'à se divertir aussi long-temps qu'il

voudroit , & à faire bonne chere , sans qu'il luy coûtaist aucune chose. La dernière clause fit accepter le party. Le Pere ferma bien son Cabinet & son Coffre fort, dont il emporta les clefs avec celles de la porte de la ruë , les gardant soigneusement dans ses poches pendant tout le jour , & la nuit sous son chevet : Elle estoient lourdes , mais le poids luy paroissoit supportable , parce qu'il faisoit sa seureté. Un Carrosse à six chevaux le mena chez cet Amy qui le combla de civilitéz. Le Jardin estoit tres-beau , & à deux cens pas de là on trouvoit un petit bois , où il alleoit tous les jours se promener , mais l'exercice ne put différer quelques humeurs amassées qu'il luy causerent la fièvre. Les accès

furent assez violens ; & un transport au cerveau l'empescha pendant trois jours de se bien connoître. Dès qu'il en eut passé un en cet estat le Cavalier vint à Paris chercher du secours. Un Medecin qu'il mena ne le quitta plus , & les remedes qu'il luy ordonna eurent tant d'effet , qu'en fort peu de temps ils le mirent hors d'affaires. On congedia le Medecin que le Fils paya , de quoyle Père ne s'informa point , étant bien-aise de se voir guery gratis. Il se leva , il se promena , & le grand air luy redonna si bien sa santé , qu'il n'avoit jamais esté en meilleur estat. Pendant ce temps le Cavalier faisoit toujours quelque cour-  
se pour voir sa Maistresse , tantost pour se monter à la

**Cour.** Après qu'il eut ainsi disparu deux ou trois fois, on vit un jour arriver un Gentilhomme qui vient dire au Pere que son Fils s'estant embarqué au Jeu, avoit été si heureux qu'il avoit gagné cent mille écus. La chose ne luy parut pas croyable. Il voulut attendre à s'en réjouir que son Fils luy eust luy même donné la nouvelle. Ce Fils arriva le lendemain, & quand il eut sceu de luy que les cent mille écus estoient effectifs, il luy pria de luy donner son argent à enfermer, de peur que la tentation de jouer ne le reprist, & qu'il ne perdist ce qu'il avoit gagné si heureusement. Le Cavalier répondit qu'il l'affranchiroit de celle crainte, puis qu'il alloit traiter de la Charge qu'on von-

loit qu'il eust en se mariant, & qu'il employeroit le reste à acheter à Paris une Maison qui luy plairoit, après quoy il songeroit à se mettre en équipage. Son pere luy pardonna la Maison, mais il ne pouvoit souffrir qu'il parlast de Charge, les Cinquante mille Ecus qu'il y vouloit mettre étant perdus s'il arrivoit qu'il mourust, & en les prestant pour les affaires du Roy, il en asseuroit le fond, & en pouvoit retirer un gros interest. Vous jugez bien que le Cavalier qui n'eut songé qu'à remplir son ambition & son amour, ne l'écouteras. Il acheta la maison, traita de la Charge, & prit un train magnifique. On conclut le mariage si le Pere vouloit se déridre de l'avance de la Terre, par-

ce que son Fils avoit du bien qu'il n'avoit pas lors qu'ils s'estoit engagé à luy faire cette avance, mais on le tourna si bien qu'il fut obligé de tenir parole. Il ne le fit qu'à condition qu'on ne demanderoit point qu'il se trouvast à la nocce. Il dit qu'il avoit besoin de prendre l'air plus long-temps, & qu'on le chagrineroit d'en differer la ceremonie jusques à son retour. On connut bien qu'il ne tenoit ce langage, que parce qu'estant présent, il n'eust pu se dispenser d'en faire les frais. On le traita selon son humeur, on ferma les yeux sur tout, & il demeura encore plus d'un mois à la Campagne, où le Concierge avoit ordre de le regaler quand le Maistre estoit absent. Ce genre de vie luy paroissoit

doux Rien ne luy manquoit ,  
& il épargna ce que luy auroit  
cousté son chetif ménage. On  
luy amena sa Belle fille qui le  
pria de si bonne grace de venir  
prendre un appartement dans  
la maison qu'avoit achetée son  
Fils, qu'il ne put la refuser. On  
luy offroit cet appartement  
meublé , & on l'asseuroit de le  
nourrir , luy & ce qu'il vou-  
droit avoir de Valets , sans rien  
exiger de luy. C'estoit le char-  
mer de toutes manieres.. On le  
laissoit disposer de sa Maison  
qu'il pouvoit louer fort aisé-  
ment , & on ne cherchoit qu'à  
luy procurer une vie exempte  
de toutes inquietudes.. Des  
manieres si honnestes luy fai-  
soient donner mille louanges à  
sa Belle fille. Il ne pouvoit se lais-

fer d'en dire du bien, & 8. jours après en ayant receu une seconde visite, il se laissa conduire chez elle. L'appartement qu'on luy avoit préparé luy parut fort propre. Il ne s'étoit pas acoutumé à estre si bien, & peu s'en falut qu'il ne craignist de mourir plustost, parce qu'il étoit trop à son aise. Le lendemain il ne manqua pas d'aller visiter son Coffre fort. Il trouva tout en fort bon état, & ayant ouvert trois ou quatre sacs remplis de Louïs, il les referma ainsi que le Coffre, ayant entendu son Fils qui amenoit ses Valters pour lui aider à démenager. Il donna le meilleur ordre qu'il put, pour empescher qu'on ne rompist rien, & son Coffre fort fut transporté dans un Carrosse où il se plaça. Vn

mois après qu'il l'eut mis en  
lieu où il n'avoit point à crain-  
dre qu'il fust insulté, il voulut  
se regaler du spectacle de voir  
briller ses Louis; il ferma tous  
les verroux, & tira cinq ou six  
sacs qu'il mit sur sa table. La  
couleur le rejoüit, elle estoit  
fort vive, & marquoit un or de  
bon aloy; mais cette joye ne  
luy dura pas long-temps. Il tira  
un autre sac qui estoit rangé  
sous les premiers, & l'ayant  
ouvert, il y trouva des lettons,  
au lieu de Louis. Il en prit deux  
ou trois autres, & ils se trou-  
verent encore remplis de let-  
tons. Les hauts cris qu'il fit at-  
tirerent tout le monde. Son Fils  
accourut, & voyant qu'il n'ou-  
vroit point quoy qu'on eust  
frapé long-temps, il fit enfon-  
cer la porte. On le trouva sans

parole étendu sur une chaise ; le saisissement l'avoit fait tomber en pâmoison. Tandis que le Cavalier renfermoit les sacs, on employa les remèdes les plus propres à tirer son Pere de l'estat où il estoit. Il commença à ouvrir les yeux comme un homme qui estoit hors de lui-même, & la premiere parole qu'il dit, fut qu'il estoit mort. Son Fils le pria de se remettre, mais il ne reprit ses sens que pour s'agiter avec plus de violence. Il crio qu'on appellast la Justice, qu'on s'étoit ligué pour le voler, & qu'il vouloit qu'on fist pendre tous les Domestiques. Son Fils répondit qu'il ne falloit rien precipiter, qu'un peu d'argent ne meritoit pas qu'il en ressentist la perte d'une manière si vive, & qu'il estoit

impossible , s'il avoit esté volé , qu'en éclaircissant le vol on n'en eust bien-tost une entiere connoissance. Cette consolation ne fust point receuë. Il persista à demander avec plus d'instance que sans perdre temps on dressast Procès verbal , & qu'on poursuivist tous ceux qui pouvoient estre coupables , & le Chevalier voyant que loin de changer de sentiment par tout ce qu'il luy disoit , il s'obstinoit toujours à vouloir qu'on poussast l'affaire dans la dernière rigueur , crut qu'il estoit temps de parler d'une autre sorte. Il fit sortir tous les Domestiques , & demeurant seul avec sa Femme , il pria son Père de ne se point emporter , & de l'écouter sans l'interrompre , parce que les choses qu'il avoit

à luy apprendre luy feroient connoistre que son malheur n'estoit pas si grand qu'il le croyoit. Il luy dit ensuite que dans le temps qu'il avoit été si malade à la Campagne , il avoit pris ses clefs dans ses poches pour pouvoir entrer chez luy lors qu'il estoit venu à Paris pour le Medecin qu'il en avoit amené ; qu'ayant remarqué ses clefs favorites parmi celles qu'il emportoit ; il avoit eu la tentation d'ouvrir son coffre , pour voir s'il manquoit assez d'argent , comme il l'avoit souvent protesté , pour luy refuser les cinquante mille écus , dont il avoit eu besoin pour payer sa Charge , qu'il avoit compté soixante sacs chacun de mille pistoles , & que cet amas qui luy avoit paru excessif , luy fai-

sant comprendre qu'il ne cherchoit que le seul plaisir de voir dans son coffre un fort grand nombre de sacs , il avoit cru que pourveu qu'il y laissast de quoy satisfaire son imagination échauffée par ces objets, il ne feroit rien qui lui donnast sujet de se plaindre , qu'ainsi il en avoit tiré cinquante sacs , & avoit mis à la place ceux qu'il y trouvoit ; qu'il s'estoit contenté d'en laisser dix remplis de Louïs comme auparavant , s'imaginant que s'il en vouloit ouvrir quelques-uns , se seroit ceux-là qu'il ouvreroit sans toucher aux autres qu'il paroissoit avoir condamnez à une prison perpétuelle , & qu'il n'avoit point douté que demeurant par là dans l'erreur , il ne fust toujours également sa-

tisfaits puis qu'il se feroit tenu  
toujours également riche , des  
Louïs & des Jettons estant une  
mesme chose quand on n'en  
vouloit jamais faire un autre  
usage que celuy de les garder.  
Il est impossible d'exprimer les  
differens mouvemens de dou-  
leur , d'indignation & de deses-  
poir qui l'agiterent pendant ce  
discours. Il grinçoit les dents ,  
jettoit des regards pleins de fu-  
reur , & ne pouvant plus se  
contenir , il dit que près de  
deux cent mille écus volez à  
son Pere n'estoient pas pour  
luy un moindre crime que s'il  
les avoit volez à un autre; qu'on  
regardoit seulement l'impor-  
tance de la somme ; & qu'il al-  
loit faire un exemple de justice  
qui empescheroit les Fils de  
s'approprier des successions a-

vant le temps. Le Cavalier voulant toujours luy faire entendre raison, luy demanda s'il ne devoit pas estre plus content de le voir étably aussi agreablement qu'il l'estoit de toutes manieres , que de laisser dans un coffre ce qui ne luy pouvoit estre bon à rien , puis qu'il estoit resolu de ne s'en servir jamais. La réponse qu'il en eut, fut que ce n'étoit pas à luy à examiner s'il s'en serviroit ou non , & qu'il vouloit qu'il vendist sa Charge , sa Maison ; ses meubles, & qu'il se vendist luy-mesme s'il le falloit , pour luy rendre son argent , qu'autrement il le poursuivroit comme un Voleur sans luy faire aucun quartier. Son Fils luy laissa dire tout ce qu'il voulut , & le voyant un peu soulagé par l'épanchement

l'épanchement de sa colère il prit un détour respectueux pour luy faire entendre qu'il se plaignoit fort injustement, puis que les dix sacs de mille pistoles qu'il luy avoit laissez devaient suffire à ses divertissemens , & aux dons qu'il voudroit faire. Ce fut presque le remettre dans sa premiere fureur. Il demanda avec un empotement terrible, où il avoit appris qu'il fallust donner ce qu'on avoit amassé avec tant de peine , & son Fils en prit occasion de luy dire , que s'il n'avoit besoin d'argent ny pour ses plaisirs n'y pour donner , il ne voyoit pas en quoy ses Louïs luy pouvoient estre nécessaires , puisqu'il le logeroit & le nourritoit toute sa vie ; sans qu'il eût à faire aucune dépence , ny à se char-

*Inin 1688.*

H

ger du moindre soin. Cette proposition le toucha. Il voulut sçavoir si on luy tiendroit parole , & après que son Fils & sa Fémme l'eurent assuré de tout ce qu'il put souhaiter sur cet article , il parut plus modéré , quoy qu'il demeurast encore tres-chagrin. Il fit de grandes reflexions pendant quelques jours sur sa nouvelle manière de vivre. Elle luy sembloit fort douce , son appartement estoit proprement meublé , il faisoit beaucoup meilleure chere que pendant le temps de son ménage , il trouvoit un Carrosse prest toutes les fois qu'il voulloit sortir. On le caressoit , on luy tenoit compagnie , & on avoit pour luy mille complaisances. Il commença à sentir qu'il étoit moins malheureux qu'il ne

T'avoit cru. Ces soins éternels d'enrichir un coffre qui n'avoit besoin de rien, luy parurent une peine. Il s'envoyoit délivré, & entrant delà dans un examen fort sérieux de ce qui estoit capable de faire la félicité de l'homme; il comprit qu'elle consistoit dans la tranquillité de l'esprit, & qu'avec tous les trésors qu'on se pourroit figurer, on ne possedoit véritablement que les choses dont on faisoit quelque usage. Ces sages réflexions le guerirent tous à fait. Il se tint heureux du vol que luy avoit fait son Eils, sentant bien que de luy-même il n'auroit pas renoncé à ce qui faisoit depuis si long temps son unique attachement. C'étoient des chaînes trop fortes pour les pouvoir rompre, si une

autre main n'y eust travaillé. Il s'applaudit de sa guérison, & pour faire voir qu'elle étoit entiere, il donna vingt mille Écus à sa Belle-fille, de l'argent qui luy restoit. Quand ses Receveurs luy en apportoient, il le partageoit avec son Fils, & cette parfaite intelligence dure encore présentement. Il dit tous les jours qu'il n'est heureux que depuis qu'il ne compte plus son bien comme estant à luy, & que sa richesse vient d'avoir perdu ce qu'il avoit amassé avec tant de soins. Belle leçon aux Avares s'il en vouloient profiter. Ils manque de tout puis qu'ils ne se donnent rien. Ils sont logez fort vilainement, n'ont pour tous meubles que les paternels dont l'antiquité leur est venerable, prati-

quent un Jeûne perpetuel s'il ne mangent chez les autres, & après avoir passé une longue vie, toujours avides d'argent, & toujours dans la misérè, ils laissent de grosses sommes à des Heritiers qui ne se souviennent d'eux que pour se moquer de tout ce qu'ils ont souffert par leur avarice.

Albe Royale a suivy enfin l'exemple d'Agria, & la disette de vivres ou l'avoit reduite un long blocus, l'a obligé ~~de~~ à rendre. C'est une Ville ~~à la r~~ la basse Hongrie située dans des Marais sur les bords de la Savvitz. Les Habitans l'appellent *Ekekcs Feyervar*, les Allemans *Stul-Weissenburg*; & les Esclavons ou Turcs *Stolm Biagrod*, Elle a esté la capitale du Royaume sous quelques Rois.

& on l'a surnommée *Royale*, à cause du séjour qu'ils y ont fait, & que la ceremonie de leur Couronnement se faisoit dans la même Eglise où ils avoient choisi leurs Tombeaux. Le Baron d'Arizaga estant arrivé le 25. Avril devant cette Place avec son détachement d'environ sept mille hommes, tant Allemands que Hongrois, donna les ordres qu'il crut nécessaires pour la faire canonner. Il la fit ~~fortifiée~~ auparavant par un Lieut. &nt Colonel, & le Bacha qui y commandoit répondit qu'ayant des munitions & des vivres pour attendre le secours assez long-temps, il n'estoit pas pressé de se rendre. Cette réponse l'obligea de faire prendre des Postes à ses Troupes devant la Porte de Budc. Il y posa des

sentinelles soustenuës par des gardes avancées autour de la Place , en attendant que les Bateries fussent achevées pour y placer le canon. Un grand Marais nuiroit beaucoup à son entreprise , & il luy eust été difficile de faire autre chose que de continuer le Blocus , à moins que de recevoir un renfort considérable. Le 4. du mois passé , deux ou trois mille Hongrois étant arrivéz sous le commandement du Comte Bodiani , il s'avança le 6. jusqu'à la rivière de Sarvitz , pour commencer les approches de la Place. Il avoit pris ce dessein sur ce que quelques Transfuges l'avoient assuré que la disette y estoit extrême , & que la garnison pressoit toujours le Bacha de capituler. Les Turcs qui avoient

fait un assez grand feu le jour précédent , ne tirerent point , quoys qu'il eust posé des gardes avancées à la demy - portée du canon. Le même jour , une femme Chrestienne qui s'estoit rachettée pour cinq livres de Tabac , & autant de Sel , s'estant renduë au Camp sur le Midy avec deux Turcs , on apprit deux qu'aussi - tost qu'on avoit veu paroistre les Troupes Imperiales , le Bacha & le Lieutenant avoient eu une longue conference avec l'Aga des Janissaires qui s'estoit toujours le plus obstiné à résister , & qu'ayant connu qu'ils esperoient inutilement d'estre secourus , la crainte de n'obtenir pas dans la suite des conditions aussi avantageuses que celles qu'on leur avoit

offertes, leur avoit fait prendre la resolution de capituler. On ne peut douter de la verite de ce rapport, lors que sur les quatre heures du soir deux Officiers de la garnison qui se rendirent au Camp, ayant demandé à parler à deux Capitaines Hongrois qui étoient à la garde avancée, dirent que leur Commandant les envoyoit pour s'informer de ce qui étoit cause que tant de Troupes s'estoient avancées. Les Hongtois ayant répondu que l'on venoit assiéger la place, ils repliquèrent que si on vouloit mettre par écrit à quelles conditions on permettroit à la Garhison de sortir elle épargneroit aux Imperiaux la peine de former un siège. Ces conditions ayant été dressées, on les envoya le

7. au Bacha. Les Turcs souhaiterent que la Capitulation fut portée à Vienne ; comme on y avoit porté celle d'Agria , afin que l'Empereur la ratifia , & la signast , & il leur fut répondu , qu'encore que l'on n'eust aucun pouvoir pour leur rien promettre là dessus , on ne doutoit point que sa Majesté Imperiale ne leur donnast cette satisfaction. Le 8. les Ostages furent envoyez de part & d'autres. Quatre des principaux Officiers Turcs passèrent au Camp , & un pareil nombre d'Officiers Imperiaux furent reçus dans la Place. Le Baron d'Arizaga écrivit à l'Empereur pour lui rendre compte de l'estat des choses , & Sa Majesté Imperiale fit aussi-tost assembler le Conseil de Guerre à Laxembourg.. Le

Prince Charles de Dietrichs-  
tein le Comte Staremburg s'y  
trouverent, mais une légère  
indisposition ne permit pas au  
Prince Herman de Bade d'y  
assister. Les Articles de la Ca-  
pitulation que les Officiers de  
l'Empereur avoient signez,  
ainsi que le Bacha & les prin-  
cipaux de la Garnison d'Albe-  
Royale, furent apportez le 12..  
par le Comte de Serzki, Gou-  
verneur de Raab. Ils por-  
toient que les Turcs se reti-  
reroient en toute liberte où ils  
voudroient avec leurs armes,  
Tambour battant, enseignes  
déployées, mèches allumées,  
trois pieces de Canon, tout ce  
que chaque Soldat pourroit  
emporter; qu'une escorte suffi-  
sante seroit donnée à la Gar-  
nison & aux Habitans, pour

les conduire jusque au Danube , & qu'on leur fourniroit les Bateaux & les Chariots dont ils auroient besoin pour transporter leurs bagages. Les Turcs s'engageoient de leur costé à remettre tous les Canons , les Mortiers , & les Munitions de guerre & de bouche entre les mains des Imperiaux , & à leur découvrir les Fourneaux préparez en divers endroits afin que les Fortifications n'en puissent recevoir aucun dommage. Le Prince Herman de Bade ayant esté averty que quatre Officiers de la mesme Garnison avoient esté dépêchez vers l'Empereur , leur envoya des Carrosses vers Schyvechct , & un Gentilhomme pour les recevoir. Ils arrivèrent le 13. & dans l'audience qu'il leur don-

na le lendemain , après luy avoir présenté la Capitulation pour la faire ratifier par Sa Majesté Imperiale , ils demanderent qu'on leur permist d'emmener encore quelques pieces de Canon , outre les trois qu'on leur avoit accordées , & cet Article leur fut refusé . On ajouta à ceux qui avoient été signez , que les Renegats qui avoient quitté le Christianisme n'ayant point encore vingt ans , demeuroient dans la Place ; que les autres seroient en pouvoir de sortir avec les Turcs , & qu'ils auroient tous la liberté de garder les Enfans qu'ils avoient eus des Femmes Chrestiennes . Il fut encore arrêté que trois des principaux Turcs demeur-

retoient en ostage à Essek jusqu'au retour de l'escorte & des Bastimés qu'on devoit fournir à la Garnison. On régala les quatre Officiers Turcs qui étoient venu trouver le Prince de Bade, de Montres enrichies de Pierries, & d'autres presens, & ils partirent le 15. La Garnison d'Albe Royale sortit le 19. Il y avoit environ huit cens hommes de Troupes réglées. Trois mille Habitans les suivirent, & ils allèrent camper ce jour-là à demy, lieuë de la Place. Le 20. ils partirent avec deux cens Chariots chargés de Bagages & de leurs meilleurs effets. Un détachement d'Allemands & de Hongrois, que commandoit le Lieutenant général Zicki, les escorta. Il leur fit prendre la route de Bude, &

Ils furent embarquez à Adom, qui n'en est éloigné que de 4. lieues, pour être conduits jusqu'à Belgrade. Le Soubachi, & l'Agades Janissaires écrivirent au Prince Herman de Bade, pour lui témoigner combien ils estoient contents de l'exactitude avec laquelle on avoit exécuté tous les Articles de la Capitulation. Les Turcs n'emmenerent que douze vaches, avec quatorze chevaux, & il n'y avoit presque plus de vivres dans la Place. On y a trouvé plus de Quatre vingt pieces de Canon, depuis vingt jusqu'à cinquante livres de balle, plusieurs Mortiers, plus de deux mille Bombes, la pluspart chargées, cinq mille Grenades, deux mille quintaux de poude, près de cinq mille bou-

lets , des Armes de toutes sortes & en quantité , & d'autres munitions à proportion. Alber-Royale est une des plus considérables Villes de Hongrie. Il y a de fort beaux Palais , trois grandes Mosquées , & des Bains publics , la pluspart bastis de marbre. Sa figure est ronde , & elle est entourée de bonnes murailles , avec des Fossez pleins d'eau fort profonds. Ses Fauxbourgs sont d'une grande étendue & l'approche en est défendue par le Marais , & par des Ramparts fort élevés. Amurath II. ayant été appellé en Hongrie , après qu'Albert d'Autriche fut mort , l'assiegea inutilement , mais elle ne put résister à Soliman II. qui s'en rendit Maistre en 1542. Le Juge qu'on y avoit étably fut

en 1565. un Traité avec le Comte de Salms , Gouverneur de Javarin, par lequel il s'obligeoit à luy rendre cette Place ; mais l'Empereur ayant envoyé Georges Hozzuthoti à Constantinople pour y parler de la Paix , craignit d'y mettre obstacle par cette entreprise , & envoya ordre au Comte de Salms de l'abandonner. Les Turcs l'ayant découverte quelque temps après , firent empailler quarante Habitans qui estoient complices , & le Juge se sauva à Palota , & ensuite à Vienne avec sa Famille pour implorer le secours de Maximilien. Le Duc de Mercœur , General de l'Empereur Rodolphe , qui s'est si fort signalé par les grandes actions qu'il fit en Hongrie au commencement

de ce Siecle, reprit Albe. Roya-  
le en 1601. & l'année suivante  
le Bacha Hazan, à qui Maho-  
mès III. avoit promis sa Sœur  
en mariage avec la dignité de  
Grand Visir, la reconquit sur  
les Chrétiens dont on fit un  
grand carnage. Le Comte Yo-  
land, Italien, qui en étoit alors  
Gouverneur, fut envoyé pri-  
sonnier à Constantinople, où il  
demeura jusques à la Treve  
faite entre les deux Empe-  
reurs.

Le Sacré Collège a perdu  
deux Cardinaux au commen-  
cement du mois passé. l'un est  
le Cardinal Alexandre Cres-  
centio, d'une ancienne Famille  
Romaine. Il fut surpris d'apo-  
plexie en célébrant la Messe  
le 7. de May, & mourut le soir  
de ce même jour, âgé de 81.

an. Il estoit Cardinal Prestre du titre de sainte Prisque, qui est un Convent de Religieux Augustins situé à Rome sur le Mont Aventin, & avoit été Maistre de la Chambre du Pape. Il fut nommé Cardinal par Clement X. le 27. Mai 1675. & il auroit pu pretendre au Souverain Pontificat dans un Siege vacant. Aussi le regarloit-on comme un Sujet Papable avant qu'il fust Cardinal. Le 10. on fit ses Obsèques dans l'Eglise de Saint Philippe de Neri.

Cette mort fut suivie deux jours après de celle du Cardinal Felice Rospigliosi, natif de Pistolie, de la Famille des Rospigliosi, dont il y a eu le Pape Clement IX. son Oncle, & le Cardinal Jacques Rospigliosi son Frere. Il tomba malade le

9. de May à la pointe du jour, & mourut le lendemain à l'âge de quarante-cinq ans, ayant reçeu les Sacremens & la benédiction du Pape. Clément X. le nomma Cardinal Diacre le 16. Janvier 1675. & luy rendit le Chapeau qu'il avoit eu de Clément IX. Il s'appliquoit beaucoup à l'Etude, & estoit fort tourmenté de la goutte. Il laisse son Frere Jean Baptiste Rosigliosi Duc de Zagarole, Chef de la Famille, qui est marié avec Veronique Palavicini, Nièce du défunt Cardinal Palavicini, & Fille unique de feu Estienne Palavicini, Duc de Gallicano, noble Génois. Ses Obseques furent faites le 11. dans l'Eglise de Sainte Marie Majeure, dont il estoit Archiprêtre.

Les nouvelles publiques vous ont appris la mort de Messire Louis-François de la Baume de la Suze, Evêque & Comte de Viviers; Prince de Donzere & de Chasteauneuf sur le Rhône, Baron de l'Argentiere, Seigneur de Saint Andeol, Abbé de Mazan & d'Orbestier. Il estoit de l'ancienne Famille des de la Baume, Comtes de la Suze, & Fils de Rostain de la Baume, Comte de la Suze, & de Catherine de Meullion de Bressieux. Il s'est trouvé en diverses Assemblées de France. Jugez de son âge, puis qu'il y a soixante & dix ans qu'il fut fait Evêque de Pompeiopolis, Coadjuteur de Messire Jean de l'Hôtel, Evêque de Viviers, qui mourut en 1621. âgé de quatre-

vint-quatorze ans. La Baume de la Suze porte d'or à trois Chevrons de sable au chef d'azur, chargé d'un Lion naissant d'argent, couronné d'or ; armé & lampassé de gueules.

Messire François de Salagnac de la Mothe Fenelon, Evesque & Seigneur de Sarlat, est aussi mort dans un âge fort avancé. Il fut fait Evesque de Sarlat en 1659. & il gouvernoit ce Diocèse d'une maniere si exemplaire, qu'il en est universellement regretté. Sa Famille qui est des anciens Barons de Salagnac en Perigord, s'est toujours portée à la pieté. Elle a donné Rosin de Salagnac Archevesque de Bordeaux en 1296. & Boso de Salagnac, Evesque de Comminges en 1310. Celuy qui vient de mourir estoit le sixième

Évesque de Sarlat de cette même Maison. Les cinq autres sont Helie de Salagnac en 1360. Ponce de Salagnac en 1485. François de Salagnac en 1568. Loüis de Salagnac son Neveu luy succeda en 1578. puis un autre Loüis de Salagnac en 1602. Salagnac porte *d'or à trois bandes de Sion-ple.*

Nous avons appris que Lima, Capitale du Perou, a été détruite par un tremblement de terre, arrivé le 30. d'Octobre dernier. Quoy que cette nouvelle ne soit pas encore venue par l'Espagne, qu'on ne la fçache que par les Lettres qu'on a receuës d'Angleterre, elles sont remplies de tant de circonstances, qu'il semble qu'il ne soit pas permis d'en douter.

Elles portent que ce tremblement commença à quatre heures du matin le jour que je viens de vous marquer, que la première secousse qui ne dura qu'un quart d'heure, causa beaucoup de dommage. Elle fut suivie une heure après d'une autre plus violente, & à six heures du soir, il y en eut une troisième plus furieuse que les deux premières, qui renversa entièrement cette grande Ville, en sorte que presque tous les Habitans demeurerent ensevelis sous les ruines. La Mer qui s'enfla extraordinairement en même temps, inonda la Province de Colloa, ou sont de grandes campagnes pleines de Rivières & de lacs, & les vagues pousserent quelques Vaisseaux

seaux jusqu'à plus de trois lieues de distance en terre ferme. Cette inondation a fait perir un nombre infini de peuples & de bestail, & plus de cinq mille corps ont été trouvez sur le rivage depuis que les eaux se sont retirées. Lima estoit une Ville extrêmement riche, mais fort sujette à ces tremblemens de terre. Les Cordeliers en ayant eu leur Eglise à demy abattue il y a quelques années, firent une question, & receurent en deux jours cent mille écus en argent comptant, ou en billets feurs, ce qui fait voir combien elle enfermoit de richesses. Elle estoit devenue la Capitale du Perou, au lieu de Cusco qui l' estoit sous les Incas, depuis que les Espagnols se sont ren-

*Inin* 1688.

I

des Maistre du Pays. Les Incas l'avoient possédé souverainement pendant plusieurs siecles. Il se disoient Enfans du Soleil, & commencerent à policer cet Etat, où auparavant il n'y avoit point de discipline. Le premier s'appella Manco Capac, & tous ses Successeurs prirent le surnom d'Inca, qui veut dire Roy. Leur Prestres ou Philosophes croyoient l'immortalité de l'ame, & aprés la mort le repos pour les gens de bien, & une peine pour les méchans. Leur dernier Roy nommé Atabalipa, qui avoit fait mourir plus de deux cens de ses Freres, & s'estoit abandonné à toutes sortes de violences, fut pris par François Pizatte, & Diego d'Almagro, Espagnols, qui en 1531 entreprirent la conquête

du Perou. Il leur donna pour se racheter autant d'or qu'ils en voulurent, mais cette rançon ne le garantit pas d'une mort honteuse. Ce grand & vaste Pays avoit été découvert par Vasco Nunez de Balboa , dès l'an 1513. & le premier Port qu'il reconnut fut Porto Viejo sous l'Equinoctial.

Vous sçavez sans doute que Monsieur le Duc de Valentinois a épousé Mademoiselle d'Armagnac. La lecture du Contract de mariage se fit le 8, de ce mois dans le Cabinet du Roy, en presence de Sa Majesté, qui leur fit l'honneur de signer à ce Contract ainsi que Monsieur le Dauphin, Madame la Dauphine Monsieur & Madame, & les Princes & Princesses du Sang , après quoy Monsieur

l'Evesque d'Orleans, premier Aumônier du Roy, fit la cérémonie des Fiançailles. On ne sçauoit voir plus de personnes du premier rang qu'il y eut ce jour-là ensemble. Mademoiselle d'Armagnac estoit en Mante, dont la queue estoit portée par la Princesse sa Sœur. Elle est jeune & parfaitement belle. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, puis qu'elle est Fille de Madame la Comtesse d'Armagnac, autrefois Mademoiselle de Villeroy, dont la beauté a fait tant de bruit. Monsieur le Comte d'Armagnac son Pere, Grand Ecuier de France, est de la Maison de Lorraine, & Fils de Monsieur le Comte d'Arcourt, dont les grandes actions tiennent une place si glorieuse

dans l'Histoire. Monsieur le Duc de Valentinois est Fils de Louis Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & de Catherine Charlotte de Gramont, Fille d'Antoine, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, morte à Paris en 1678. à l'âge de trente neuf ans. La Maison de Grimaldi, l'une des plus illustres & des plus anciennes d'Italie, justifie six cens ans de possession de la Principauté de Monaco, qui est située entre Nice & l'Etat de Genes. Trois petites Places la composent, savoir, Monaco, Roca Bruna & Menton. La Ville est de difficile accès. Elle a son Château bâty sur un Rocher escarpé, battu par les flots de la Mer, où

est son Port. Les Assemblées qui ont été faites pour les Fiançailles , & pour la ceremonie Nuptiale , ont dû estre fort nombreuses, puis que les Parents des quatre grandes Maisons dont je viens de vous parler , pourroient remplir une grosse Cour. Le soir du jour que l'on fit les Fiançailles , Monsieur en traita les principaux , ainsi que les Fiancés , avec beaucoup de magnificence dans sa belle Maison de S. Cloud.

Monsieur de Montmor , Intendant General de la Marine au département de Normandie , a été nommé par le Roy à l'Intendance générale des Galères à Marseille. Elle est une des plus belles & des plus importantes du Royaume. On peut connoître combien

# GALANT.

Le 11 Septembre 1759  
Sa Majesté est satisfaite des services, par la confiance qu'il a en lui. Elle prend en lui. Il succède à cet Employ à Monsieur Begon, qui va remplir l'Intendance de Rochefort, à la place de Monsieur Arnoux, qui se retire. Je vous ay déjà parlé de Monsieur de Montmor ; il est Frere de Monsieur l'Evêque de Perpignan. Monsieur le Marquis de Seignelay profitant du voyage de la Cour au Camp de Maindon se rendit au Havre de Grâce le 24. du mois passé pour en visiter le Port & l'Arsenal. Il en parut très-content, ainsi que de tout ce qu'il vit sur cette côte. Ce Marquis en s'en revenant a été voir les Places Maritime de basse Normandie & la Ville de Cherbourg, où le Roy fait faire de très-beaux travaux.

I. 4.

Maximilien Henry de Baviere, Archevesque de Cologne, Evêque & Prince de Lierge, de Hildesheim, & de Münster, Prince Electeur & Archichancelier de l'Empire pour l'Italie. Legat né du Saint Siege Apostolique, Prevost de Berolsgade, &c. Marquis de Franchimont, Comte d'Empeten, mourut à Bon le 3. de ce mois. Il estoit né le 8. Octobre 1612. & succeda à son Oncle Ferdinand de Baviere, Archevesque de Cologne, mort en 1650. après avoir été fait son Eadjuteur en 1643. Ce Prince avec la grandeur d'ame qui est naturelle à l'illustre Maison de Baviere, s'appliquoit avec des foins tres-particuliers à satisfaire aux obligations de son état, & on luy a toujours veu

donner dans tous ses Diocèses des marques de piété capables d'édifier ses Sujets, & de remplir dignement tous les devoirs d'un grand Prince & d'un grand Prelat. Cette piété étoit en lui comme hereditaire, puisque son Ayeul Guillaume V. duc le Jeune, Duc de Bavière, fit une abdication volontaire de ses Estats en 1579, pour se retirer dans une Maison Religieuse où il mourut en 1626. Il avoit épousé Renée de Lorraine, Fille de François Duc de Lorraine, & de Christine de Danemark, & il en eut entre autres enfans, Maximilien, Ferdinand & Albert. Maximilien ayant soutenu avantageusement la Maison d'Autriche en Allemagne eut pour récompense en 1623,

l'Electorat , & le haut Palatinat ,  
dont on dépouilla Frideric V.  
élu Roy de Boheme en 1619.  
il eut de Marie Anne d'Austri-  
che , Fille de l'Empereur Fer-  
dinand II. Ferdinand Marie-  
François - Ignace V. Wolfgang ,  
Duc de Baviere , Electeur de  
l'Empire mort en 1679. Ce  
dernier estoit le Pere de Mon-  
sieur l'Electeur de Baviere  
d'aujourd'huy , & de Madame  
la Dauphine. Quant à Ferdi-  
nand & Albert ses Freres , Fer-  
dinand fut fait Archevesque  
de Cologne , Evesque de Liege ,  
de Munster , &c. Albert épousa  
Matilde Heritiere de Leuchte-  
temberg , & en eut François  
Charles , Maximilien Henry ,  
& Albert Sigismond , Evesque  
de Freisingen & de Ratisbonne  
mort en 1685. Ce Maximilien

Henry est celuy qui vient de mourir Archevesque de Cologne. Il estoit fort versé dans la Philosophie des Anciens, & connoissoit parfaitement la Nature. Il s'attachoit quelquefois dans ses heures de loisir à y faire de nouvelles découvertes, & j'ay sceu par Monsieur de Vvaldor son Resident au près de sa Majesté, qu'il en avoit fait de considerables. Six mois avant qu'il fust attaqué de la maladie dont il est mort, toujours appliqué au bien de ses Sujets & à l'avantage de ses Etats, il songea à laisser à son Eglise de Cologne un Successeur digne de luy, comme s'il eust eu un pressentiment de sa fin prochaine, pour cela il jeta les yeux sur Monsieur le Cardinal Langrave de Furstemberg,

Doyen de la mesme Eglise. Il  
le demanda pour Coadjuteur à  
son Chapitre, qui en fit l'éle-  
ction le 5. Janvier dernier dans  
toutes les formes les plus au-  
thentiques. Il s'agit présente-  
ment de procéder à une nou-  
velle élection. Il y a vingtquá-  
tre Capitulans dans le Chapi-  
tre de Cologne, sçavoir seize  
Chanoines & huit Docteurs.  
Pour estre Coadjuteur il faut  
avoir les deux tiers des voix de  
ceux qui se trouvent au Cha-  
pitre le jour de l'élection, &  
pour estre fait Archevesque, il  
n'en faut qu'une au delà de la  
moitié, c'est à dire que si les  
vingt quatre Capitulans s'  
trouvoient, il en faudroit avoir  
treize. Le Chapitre a nommé  
Monsieur le Cardinal de Furt-  
temberg pour Administrateur.

de l'Archevesché , & afin de luy marquer l'estime qu'il fait de sa personne , il n'et luy a point donné d'Adjoint , quoy que l'on en donne tres-souvent en parcellle occasion , Maximilien Henry dont il faut remplir la place estoit le troisième Archevesque de Cologne de la Maison de Baviere. Ferdinand son Oncle avoit succédé à Ernest de Baviere, Frere de Guillaume V. & cet Ernest avoit été mis en la place de Gerard Truchses de la Maison de Vvalpug ; qui s'étant laissé prendre aux charmes d'Agnès de Mansfeld , la tira du Monastere de Girresheim , la tint à Broek , & intimidé par les Parens de cette Princesse , prit enfin le dessein de l'épouser. Comme il ne pouvoit le faire estant Catholique , il don

ma dans les erreurs de Luther, & voulut garder, quoy que marié, la dignité d'Electeur, mais il fut chassé malgré le secours que luy donna le Prince d'Orange qui le protegeoit, & mourut en Allemagne en 1589. abandonné de chacun, & accablé de malheurs.

Depuis que je veus ay parlé de l'établissement de l'Academie Royale d'Angers, dont je vous envoyay il y a quelques mois les Lettres Patentes du Roy avec les noms de tous les Academiciens, j'ay toujours continué à vous entretenir de ce qui s'est passé dans cette celebre Compagnie, parce qu'elle n'a point cessé de travailler pour la gloire de Sa Majesté, & de la France, & pour l'avantage des belles Lettres. Le quatorzième

du mois passé, elle fit la distribution des prix d'éloquence & de Poësie qu'elle avoit proposés quatre mois auparavant. M. de la Granche, Avocat au Parlement, fils de Monsieur de la Granche Conseiller & Secrétaire du Roy, President au Presidial de Crépy en Valois, remporta le prix de Prose, dont le sujet étoit, *les Sages Ordonnances du Roy pour la reformation de la justice, & l'établissement des Leçons publiques du Droit François dans les Universitez de son Royaume.* M. de Maumenet, Chanoine de Beaune, eut celuy de Poësie. On avoit prescrit pour sujet, *les sentimens de respect & d'admiration dont les peuples les plus éloignez ont donné des témoignages à Sa Majesté par de célèbres Ambassades.* Ces prix estoient

deux Medailles d'or du Roy, données par Monsieur le Marquis de Nointel, Intendant de la Generalité de Tours. Je vous feray part de ces Ouvrages dans une autre Lettre, suivant ma coutume de vous envoyer toutes les pieces qui remportent les prix dans les Académies qu'il plaist au Roy d'établir.

Comme je connois l'intérêt que vous prenez en tout ce qui regarde la gloire de ce grand Prince, je me crois obligé de vous apprendre que Monsieur de Callieres qui a été employé en plusieurs Négociations importantes en Pologne, en Allemagne, & en Italie, vient de donner au public, un abrégé de sa vie, de ses grandes actions, & de ses qualitez.

personnelles, sous le titre de *Panegyrique Historique du Roy*. Il l'a adressé à Messieurs de l'Academie françoise, & il y fut lu dans l'Assemblée du 22. de ce mois par Monsieur l'Abbé Regnier. Tous ceux qui la composent luy donnerent de grands éloges, & après cette Lecture, l'Academie nomma Messieurs les Abbés Regnier & de Lavau pour aller chez Monsieur de Callières, à qui ils dirent que la Compagnie les avoit chargé de venir le remercier de luy avoir dédié un si bel Ouvrage, de l'informer du grand applaudissement avec lequel il avoit été reçu de toute l'Assemblée, & de l'assurer qu'il ne pouvoit luy faire un présent plus agréable tant pour la forme que pour la matière. Cet Ouvrage a été reçu avec les,

mesmes applaudissemens à la Cour, & l'on y vit avec beaucoup de plaisir la maniere nouvelle avec laquelle Monsieur de Callieres y a sceu faire le Tableau des actions Heroiques, & des grandes qualitez de Sa Majesté.

Elles sont si éclatantes & en si grand nombre que la beauté & l'abondance engagent une infinité de gens à les écrire, qui sans de si beaux sujets ne mettroient peut-être pas la main à la plume. Le beau sexe ne peut l'adessus retenir son zèle, & l'Ovrage que vous avez leu dans ma Lettre de Mars dernier, du *Triomphe du Roy sur la Religion Protestant*, estoit de Madame de Pringy. Je l'ay découvert de puis ce temps-là, & je vous l'apprens, non seulement parce

que vous avez souhaité sçavoir de qui il estoit, mais aussi parce qu'il luy doit estre glorieux, que son esprit & son zèle pour le Roy soient connus de tout le monde, & qu'on doit toujours plus admirer ce que font les Dames, Principalement en Ouvrages d'éloquence.

Ces sortes d'Ouvrages ne porteront pas seuls la vie du Roy jusqu'à la plus éloignée postérité. Le bronze & le burin contribueront à rendre immortel son nom Auguste. Mille Figures le representeront aussi bien que ce qu'il a fait de grand, & entre les Estampes qui en parleroat, celles de Monsieur de Vandermeulen seront distinguées. On y voit toutes les Conquestes de sa Majesté gravées d'après les Tableaux qu'il a faits, & qu'il

tous les jours pour le Chasteau de Marly. Je vous ay parlé de ces Estampes à mesure qu'elles ont été gravées. Il en vient encore de donner deux au Public ; l'une est le passage du Rhin qui représente la grandeur du Roy ; & l'autre la prise de Valenciennes qui fait voir la clemence de ce Prince. Elle paroist en ce que Sa Majesté empescha que la Ville ne fust pillée ; puis que selon les loix de la Guerre, toute Place prise par assaut est abandonnée aux Assiegeans. Quant à la grandeur du Roy marquée par le passage du Rhin, elle éclate assés dans cette action , sans qu'il soit besoin d'en rien dire. Comme les Estampes de Monsieur de Vandermeulen sont fort re-

cherchées, parce que les Peuples des Nations les plus reculées qui n'entendent point les Langues de l'Europe ont des yeux ainsi que nous, & qu'ils peuvent mesme voir plus que l'Histoire ne leur montreroit, à cause des Villes & des Armées que ces Estampes représentent. Le débit en est fort grand, & elles se vendent non seulement aux Gobelins, mais encore chez Monsieur Petou, Huissier de l'Academie de Peinture & de Sculpture, chez Monsieur Oudran, Graveur ordinaire du R<sup>e</sup>Y, ruë Saint Jacques, chez Mr. Bonaret à l'Aigle dans la mesme ruë, & chez Vander-Bruggen, au grand Magasin.

Vous avez sans doute entendu parler de la belle action que vient de faire Mr. le Chevalier

214 MERCURE  
de Tourville. Je vous en envoie  
le détail tel que je l'ay reçue de  
crainte de me tromper dans les  
termes de marine. Vous sçavez  
que ces sortes de relations sont  
toujours plus justes, lors qu'on  
les donne comme les envoyent  
les gens du métier. Je viens  
au fait. Monsieur le Chevalier  
de Tourville, Lieutenant-Ge-  
nèral des Armées Navales de  
sa Majesté, se trouvant en mer  
le 1. de ce mois sur un Vaisseau  
nommé *le Consent*, de 64. pièces  
de Canon de 18. livres de cali-  
bre & au dessous, parce qu'il  
n'estoit armé que pour faire la  
guerre aux Algériens, & de  
375. hommes d'équipage, ren-  
contra à 15. lieues d'Alicante  
deux Vaisseaux commandez  
par Papachin, Vice-Amiral  
d'Espagne, qui n'en portoit pas

le Pavillon. Ce Chevalier estoit avec Monsieur le Comte de Chasteau-Renault, aussi Lieutenant general, Commandant la Fregate *le Solide*, de 32. pieces de canon de douze & six livres de balle & de 230. hommes d'équipage, & avec Monsieur le Comte d'Estrées, Chef d'Escadre, receu en survivance de la Charge de Vice-Amiral, Commandant l'*Emporse* de même grandeur force, & équipage que *le Solide*. Le Vaisseau de Papachin avoit 66. pieces de canon de plus grosse Artillerie que celle du *Content*, sa première batterie étant de 36. & de 24. avec 500. hommes d'équipage, & l'autre Vaisseau estoit de 54. canons & de 300. hommes de l'Escadre de Flandre, que l'on scait estre la mieux armée &

particulierement le Vaisseau de Papachin. Monsieur de Touville ayant remarqué que l'un & l'autre avoient leurs canons dehors & débouchez , mit son Pavillon d'union, qui est le signal de combat, pour avertir Mrs de Chasteaurenault & d'Estrées de se préparer, & s'estant placé à leur teste , il mit en panne à la porté du canon des Espagnols, d'où ayant envoyé sa Tartane à Papachin pour luy dire qu'il vouloit qu'il saluât le Pavillon de France , finon qu'il le combattoit , avec ordre au Patron de meure son Enseigne en berne , s'il refusoit le salut. Papachin refusa en disant qu'il n'en avoit point d'ordre. Alors le Patron fit son signal, & dans de temps qu'il venoit rendre compte de ce refus , Monsieur de

de Tourville qui estoit au vent des Espagnols, arriva sur Papachin qui fit-crier trois fois *vive le Roy* à son équipage. Il fit crier à son tour *vive le Roy*, & alla sur Papachin, à petites voiles, sans tirer aucun coup, l'ayant défendu. Ainsi il n'y eut que quelques coups de mousquet que quelques Soldats tirerent malgré la défense qu'il en avoit faite, ausquels le Vice Admiral d'Espagne répondit de son Artillerie ; mais Monsieur de Tourville continuant à porter desfous parce qu'il vouloit l'aborder sans tirer, l'approcha de si près, quoy que Papachin fit tous ses efforts pour éviter l'abordage, que les grenadiers du Vaisseau jettoient des grenades dans le temps qu'il commença à se servir de toute son

juin 1688.

K

Artillerie. Sa manœuvre fut si juste qu'il l'aborda en le prolongeant, & demeura accroché avec luy près d'une demy heure par la poupe, d'où le hazard voulut qu'il se décrocha, ou plutôt parce que toutes les manœuvres qui se tempoient ensemble furent coupées de coups de canon & de mousquet. Alors il envoya dire à M. le Chevalier de la Rongeure, un des Capitaines du Vaisseau qui estoit sur le Chasteau d'avant, de passer à l'arrière avec les Grenadiers qui arrivèrent encore assez à temps pour jeter quelques grenades avec les autres Grenadiers qui étoient à poupe. Quoy que les deux Vaisseaux fussent entièrement désagréez, le combat ne laissa pas de continuer en-

core près de deux heures à la portée du pistolet. Monsieur de Chasteaurenault qui dans le commencement avoit attaqué l'autre Vaisseau Espagnol avec Monsieur le Comte d'Estrées, voyant qu'il ne faisoit plus guere de feu, & que Papachin se défendoit vigoureusement, revint à l'arrière de Monsieur le Chevalier de Tourville & l'un & l'autre acheverent de le désemparer, & luy abatirent son grand mast. Monsieur le Comte d'Estrées qui avoit continué de combattre l'autre Vaisseau à la portée du pistolet, envoya après une heure & demie de combat son Canot à ce Vaisseau, dans lequel le Capitaine vint à son bord avec ses Officiers, & dans ce même temps Monsieur de Tourville envoya

un Officier à Papachin, qui luy dit de sa part qu'il ne cesseroit de le combattre qu'il n'eust salué. Ses drisses de haniers qui avoient esté coupées ayant esté repassées, il fit porter sur luy, & estant à bout touchant pour l'aborder une seconde fois. Papachin envoya dire par l'Officier qu'il luy avoit envoyé, qu'il le salueroit, mais que ce n'étoit que la force qui l'y contrainoit. Avant que de saluer, il fit assembler tous ceux de l'équipage & leur dit qu'ils voyoient bien qu'il estoit forcé de saluer, & tous ayant répondu qu'il ne pouvoit l'éviter, puisque l'autre Vaisseau s'étoit rendu il salua de neufs coups de canon. Monsieur de Tourville luy rendit le mesme salut, & luy envoya un Officier

pour luy offrir tout ce qui étoit en son pouvoir. Ce combat ne s'est pas fait sans verser du sang de part & d'autre. Monsieur de Tourville a esté blessé d'un éclat de canon au visage & d'un autre à la jambe, & a eu soixante six hommes hors de combat dont quinze, en y comprenant. M<sup>rs</sup> de Nocé & des Ecures Gardes de la marine, ont esté tuez sur la place, sans quinze ou vingt qui n'ont reçeu que de légeres blessures. M. le Chevalier de la Rongère dont Monsieur de Tourville se louë beaucoup, & Monsieur de Venize Lieutenant, Monsieur Brodeau Commissaire, Messieurs de Raoussel, & de Mesieres, Sous-Brigadiers des Gardes, ont eues des contusions. On ne sait pas encore le nom-

bre des morts & des blessez du  
Vaisseau de M. de Chasteaure-  
natilt & de celuy de Monsieur  
le Comte d'Estrées ; mais quoy  
qu'ils eussent besoin de venir  
se remaster & agréer à Toulon,  
ils ont preféré à cause de la  
belle saison d'aller se racommo-  
des à Yvice le mieux qu'ils  
pourront, afin d'estre de l'ex-  
pedition d'Alger. On ne peut  
pas s'estre mieux défendu qu'à  
fait Papachin. Chacun fçait  
qu'il y a dix ans qu'il travaille  
à faire un tres-bon équipage,  
& qu'il est composé de Flamans,  
Hollandois, & autres Etrangers  
fort bons canonniers & bons  
matelots, & qu'il a de tres-bons  
Soldats. On ne doute pas qu'il  
n'ait perdu beaucoup de mon-  
de. Il a dit lui mesme que les  
François avoient mis hors de

combat ou tué la plus grande partie de son équipage. Vous remarquerez que les deux Vaisseaux d'Espagne estoient plus forts que les trois de Monsieur le Chevalier de Tourville, & que Papachin portoit des Troupes pour débarquer. On ne convient pas du lieu les uns disent à Oran, & les autres en Italie, mais il est certain qu'il en portoit, ce qui luy étoit d'un grand avantage, puisqu'il estoit soutenu de Troupe qu'il faloit combattre outre l'armement. Aussi ne pût-il voir sans surprise que l'on osât luy demander le Salut. Papachin est né à Villefranche dans le Comtat de Nice, & a été fort long temps Corsaire Maiorquin, après quoy il est entré au service du Roy d'Esp.

pagne. Il est tres-habile & tres-estimé dans son mestier, & l'on peut dire qu'il y est redoutable. Ainsi il est extremement glorieux à Monsieur de Tourville de l'avoir fait saluér , mais il n'est rien , de quelque nature qu'il puisse estre, dont les François ne viennent à bout sous le regne de Sa Majesté, tant on les choisit propres aux choses auxquelles on a dessein de les employer , & tant ils sont bien instruits de tout ce qu'ils doivent faire.

Monseigneur le Dauphin voulant prendre le divertissement de la Chasse aux environs de Vaujour , alla le 22. de ce mois coucher dans cette belle Maison, qui appartient à Monsieur le Duc d'Aumont. Ce Duc se préparoit à le traiter suivant

la magnificence qui luy est si naturelle , mais Monseigneur ne voulant pas qu'il fist aucune dépense , y envoya ses Officiers . Comme il étoit jeûne le lendemain parce que c'estoit la veille de la Feste de Saint Jean , ce Prince défendit qu'on donnast à dejeûner à aucune personne de sa suite , & demeura luy-mesme sans manger jusqu'à quatre heures qu'il revint de la chasse . Je ne vous fais point remarquer sa pieté ; ses actions en disant plus que ne feroient mes paroles .

Monsieur le Comte du Passage , Ancien Lieutenant General des Camps & Armées du Roy , que son grand âge avoit obligé de se retirer du service , est mort à Lyon le 8. de ce mois . Comme il n'avoit point d'enfans , il a-

voit dit à feu Monsieur le Marechal de Crequy avec qui il avoit lié une amitié fort étoite qu'il le nommeroit son heritier & quoy que ce Marechal soit mort avant luy , il a neanmoins laissé tout son bien à Monsieur le Marquis de Blanchefort son second Fils , qui dans un âge peu avancé fait voir beaucoup de sagesse.

Monsieur le Chevalier de Preuilly , Ancien Lieutenant General des Armées Navales , où il s'est souvent signalé , est mort d'une fièvre continuë , qui l'a emporté le septième jour. Il estoit frere de Monsieur le Marechal de Humieres qui a vu mourir cinq de ses Cadets. Monsieur de Preuilly devoit épouser Mademoiselle de Mouchy sa Niece , à qui il a laissé

beaucoup de bien. Ce mariage se devoit faire, parce que Monsieur le Mareschal de Humieres n'ayant que des Filles, il n'y a plus personne qui puisse porter le nom de cette Maison.

Messire François de Goüy, Marquis de Cartigny, mourut au commencement du mois passé en son Chasteau d'Arsy près Compiegne, âgé de 78 ans. Il avoit passé sa jeunesse en differens emplois de l'Armée, & commandée la Compagnie des Gensdarmes de Monsieur le Duc de Longueville. Depuis il avoit exercé la Charge de Grand Maistre des Eaux & Forests de France pendant près de vingt années avec grande exactitude, & s'étoit retiré ensuite dans ces Terres pour ne songer qu'à mourir. Il

avoit épousé Dame Anne Brodeau de Candé dont il eut plusieurs enfans. Les trois aînés ont été tués dans les Batailles de Sintheheim & de Seneften 1674. Les aînés de cette maison sont présentement Monsieur l'Abbé de Cartigny, Docteur de Sorbonne & Grand Vicaire de l'Évesché de Strasbourg, & Monsieur le Comte d'Arsy, cy-devant Capitaine au Régiment du Bordage. Monsieur le Baron d'Arsy, père de Monsieur le Marquis de Cartigny qui vient de mourir, après avoir servy fort long temps dans les Armées, fut fait Conseiller d'Etat du temps du feu Roy, Il a épousé Charlotte de Montmagny, Fille de Messire Charle Huault Seigneur de Montmagny, Me-say, & Goyencourt, Maistre

des Requestes, & tante de mes-  
sire Louïs Hault de Montma-  
gny , aujourd'huy Conseiller  
au Parlement de Paris en la  
Premiere Chambre des Re-  
questes. Ce Baron d'Arsy étoit  
fils de Michel de Gouy aussi Ba-  
ron d'Arsy , Chevalier des Or-  
dres du Roy , & qui avoit eu  
l'honneur d'être sous le Regne  
de Henry IV. Lieutenant du  
Roy de l'Isle de France & Gou-  
verneur de la Fere , Chauny ,  
Ham , Clermont en Beauvoisis ,  
& Crespy. Il avoit épousé Fran-  
coise d'Halluin , de l'illustre  
maison d'Halluin Oisilly , dont  
il ne reste plus que Madame la  
Duchesse d'Havré , femme de  
monsieur le Duc d'Havré & de  
Croy , Grand d'Espagne , Che-  
valier de la Toison d'or , &  
Chastelain de Mons en Hai-

nault. La Maison de Goüy d'Arſfy, qui est fort ancienne en Picardie, est sortie de celle de Goüy en Flandre, dont les biens font entrez dans la maison des Comtes d'Egmont, parce que l'héritière de la Branche ainée avoit épousé un Comte de ce Nom. Il y a près de trois cens ans qu'elle s'est venue établir en France où elle s'est alliée à la plus grande partie de ce qu'il y a de maisons du premier rang, sans en excepter celles des Princes. Elle a aussi des alliances très-considerables en Flandres avec les maisons des Comtes d'Egmont, des Ducs d'Havré & d'Arſchot, des Comtes de Rache & de Bossu.

La premiere des deux Enigmes avoit été faite sur *le Saupur*. Elle a été expliquée par

l'Amoureux banal de la rue du Bois de Troyes; l'aimable G. G. de la rue S. Denis de Poitiers; la chere moitie du plus heureux des quatre Freres de la rue Cocatrix, la Simpatie des Vieillards du Chasteau d'or, l'Escot, & le charmant Bijou du Charnier S. Innocent.

Ceux qui ont expliqué la seconde sur *le Mulet*, qui en étoit le vray sens, font Mrs Pichon de Rouen; Dupré des arcs; l'Argus du Collège de Montargis; la Compagnie des Musiciens de la direction du S.E. Le faux Passionné de la porte de Paris rue Passante; l'Amour violente du cœur volant; le Directeur du Godgar, le Fidelle du brave Saxon à l'Anagramme, *Gode et taci, amore vuole così*; de la Lane; de Damas Coustures,

Mesdemoiselles d'Herbaut ; de Guenand ; Renaud & Molin de la rue des Lombards ; Les deux aimables Sœurs Chanteuses de la porte de Bussy ; le General des Chevaliers de l'Ordre des Eternels ; l'Amant de la belle Louison de Chartres ; la belle Epiciere du Cloître Sainte Opportune ; la jolie Veuve des Loges de Vitré ; la belle Brune de l'Ours en peinture de la rue de la Ferronnerie , & Lifette sa Mignonne.

Voicy les noms de ceux qui ont expliqué l'une & l'autre dans leur vray sens. Messieurs Digeon de la fontaine des Blanc-manteaux ; Pain Commis de l'Extraordinaire des Guerres , & son Cousin Postiche ; David ; de Corbigny Directeur de la Société gaillardes

& réjouissante ; du Montca-  
ste] de Montebourg ; l'Epinay-  
Buret; Durré Sous-Lieutenant:  
au Régiment du Roy ; de Bel-  
leville Capitaine des Costes de  
S.Briac,& Gouverneur de l'Île  
Agot près S. Malo ; du Rocher-  
Chaplain du Pont-Brian :  
Boxel ; le Chevalier à l'Ana-  
gramme, *le ne veux plus aller à  
la Baftide* ; la Mate Procureur  
Fiscal : les six Mousquetaires  
des Bois de Brifcon: des Hayes  
maître à danser : l'Amant de  
l'aimable Vitreaise de S. Malo ;  
le Cavalier au poil & à la plu-  
me de Meaux ; le passionné cru  
indifferent de la Comtesse ;  
Bamblouc près de S. Eustache ;  
l'Historien du Vivien de la ruë  
de l'Arbre sec., & son Cama-  
rade ; le Chef des M'contents  
de la rue Hautefeuille : le plus

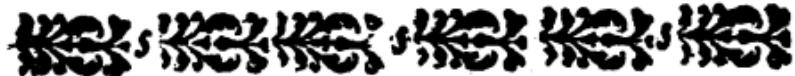
volage Oiseau de la forest de  
 la mesme rue : le plus Mécon-  
 tent des Amis de la plus char-  
 mante voix : l'Amant declaré  
 de son aimable Cousine de D.  
 C. Felix Virgo né en Gemini  
 du pays de Nogent : le grand  
 Coq aux cinquante-deux pou-  
 les de Bonneval le Curieux  
 Genealogiste de la rue Cocar-  
 rix : le plus proche Voisin de  
 la nouvelle Place Royale de  
 Poitiers : l'Ordonnateur de  
 velours à la Turque, amant  
 de l'aimable dégrillée des qua-  
 tre Fils ; le plus petit des Pages  
 du Roy, & la Blondine sa  
 Sœur ; la Diane de Neuilly  
 fut Marne : le grand Alexan-  
 dre du Cloistre S. Jacques : le  
 Poisson Musicien de la rue Ma-  
 rivaux, le bel Esprit du mouton  
 rue S. Louis ; le Solitaire fleu-  
 ry de la Societé d'Hym. d'A-

mar. d'Amyn. du Pelerin de la Fleurie ; Scaramouche & ses Fils de Troyes : l'Amant ingénieux de l'aimable M. E. T. Firminy de la rue de Gévre Maudebour, le Rival de l'Amant à Carrosse de la rue du Batot ; l'Amant content & malheureux de l'aimable Brunette de la rue Saint Denis : Dom Bredouillet de Padoüe, le petit-fils de l'Assnée des trois Filles de la Veuve de la rue Grenier S. Lazare : le Renoüeur des Inclinations disloquées : l'Amant fidèle & constant de la jolie Janneton, de la rue Saint Jacques, Mesdemoiselles de la Haye de la rue du Ruis du Desnil de Rennes, les deux Sœurs du Port S. Landry & la belle Blonde de Rennes la jeune Brune

236 MERCURE  
du Pelerin de Saint Jacques ;  
l'Alliée du grand Prince her-  
ritier du Roy des Lombards ;  
la charmante de la rue Saint  
Denis ; l'aimable dégrillée des  
quatre fils de la même rue ;  
l'Insensible de la rue du Mail ;  
la petite Personne impatiente  
d'avoir sa compagne , la veu-  
ve sans pareille de la rue de  
Tournon , la plus charmante  
voix de la rue du Meurier ,  
M. L. L. la plus solitaire de la  
rue S. Christophe , I. E. F.  
l'indiferente Beauté de la rue  
des deux portes proche l'Hô-  
tel de Bourgogne , les deux  
Sœurs du Pavillon Royal rue  
Saint Martin , les insuporta-  
bles Cousins , la belle & ai-  
mable Solitaire de la Grange  
le Roy à l'Anagramme , *Tu me-  
rites ma grace* : la charmante

Joüailliere de la rue Saint Honoré près de l'Oratoire : la Société Gaillarde & rejouïsfante de la rue Pierre Sarrazin : *La Società Italiana della strada Simone il Franco* ; la Teste noire de l'Oratoire : la grosse Comette & son bon amy.

Le vous envoie deux Enigmes nouvelles. La premiere est de Monsieur Rault de Rouen, & la seconde de M. Bandivey de Lion.



## E N I G M E.

JE suis un tout nouveau venu,  
Et depuis peu de temps connu ;  
Je veux chasser d'un Trône une Belle  
étrangere ,  
Qui ne doit plus y regner guere ;

Et si dans mon party j'avois toute la  
Cour,

C'en seroit fait au premier jour.  
Mais pourtant si je semble extrau-  
gant & bizarre.

Lors que j'y suis placé, je plais, &  
je m'y carre,

Et j'y cache de doux appas,  
Que les yeux n'y dérobent pas.  
J'espere qu'un nouveau caprice,  
En me faisant rendre justice,  
Et finissant nostre discord.

Renvoyra l'Etrangere avec les vents  
du Nort.



### AUTRE ENIGME.

**I**En'ay qu'un venstre creux, un  
dos aride & sec.  
Ma teste faite en œuf, se courbe  
comme un bec.

On a beau fort souvent me charger  
de cuifine

Plus maigre qu'un harang je n'ay  
rien que l'echine.

On voit d'ordinaire engagé  
Un animal vivant & fort gros en  
mon ventre.

Qu'il marche, qu'il forte ou qu'il  
rentre,

Je suis toujours à jeun jamais je  
n'ay mangé.

I'ay toutefois cet avantage  
Qu'avec un si maigre corsage,  
Faut-il ou vaincre ou terrasser,  
Avec peine de moy Mars pourroit  
se passer.

Souvent i'aide aux fuyards comme  
à ceux qui poursuivent,  
Je les fers tous également,  
Et soit qu'ils meurent ou qu'ils vi-  
vent,

Quand tout agit, ie suis sans mou-  
vement.

Quoy que le Printemps soit passé dans le temps que j'acheve cette Lettre, vous ne serez pas fachée d'en voir encore un Air de la composition de Monsieur de Bacilly. Les paroles luy ont été données par un homme illustre, non seulement par sa qualité, mais encore par son mérite, qui luy a procuré des grands emplois qu'il exerce depuis si long-temps.

AIR NOUVEAU.

**T**rop heureux Rossignols, dont les tendres accens Solemnisent si bien le retour du Printemps,

Comme

241  
sens

*sens*

*co-*

re-  
oy  
ier  
la  
on  
ce  
ji-  
pe  
la  
o.  
ir  
iz

24  
pa  
ch  
ser  
co  
de  
pa  
pa  
se  
er  
lu  
pl  
lo

Si

Comme vous de langueurs ie sens  
 mon ame assente,  
 Je ne respirerois qu'amour,  
 I'en parlerois comme vous sans  
 contrainte,  
 Et ie chanterois nuit & iour  
 Si comme vous sans cesse  
 Je pouuois voir l'obiet de ma sen-  
 dress.

Dieu qui abeny jusqu'à pre-  
 sent tous les desseins du Roy  
 d'Angleterre, vient de donner  
 de nouvelles marques de la  
 protection qu'il accorde à son  
 Royaume, par la naissance  
 d'un Fils si ardemment souhai-  
 té de ses Sujets. Toute l'Europe  
 avoit les yeux attachez sur la  
 grossesse de la Reyne, & le 20.  
 de ce mois elle accoucha d'un  
 Prince de Galles. Vous sçavez  
*Jan 1688.*
L

que c'est ainsi qu'on appelle tous les Fils aînés des Rois d'Angleterre , depuis que le Pays de Galles qui faisoit autrefois un Etat particulier en la partie Occidérale du Royaume , a été soumis aux Anglois sous Henry III. Edoüard Fils de ce même Henry ; est le premier qui ait pris le nom de Prince de Galles.

Je vous envoie un Livre nouveau, intitulé , *Éloge des Personnes illustres de l'Ancien Testament* , que débite le Sr Guerout. Il est fait pour donner une première teinture de l'Histoire Sacrée à Monseigneur le Duc de Bourgogne , & il ne peut estre que bon , puis qu'il est de Monsieur Doujat , Doyen de l'Academie Françoise. Il touche succinct-

ment les principales actions des personnes choisies dont il parle , & comme son dessein est de disposer les jeunes Enfans à recevoir doucement les premières semences de la Foy Chrestienne , il a écrit en Vers , parce que la cadence mesurée renferme plus facilement les choses dans l'esprit , & les attache plus fortement à la memoire. Il fait d'abrégé de cinquante Vies , & joint à chacune le Portrait de celuy dont il nous donne l'éloge. Ce sont cinquante Portraits gravez ; il les a presque tous tirerz du Promptuaire des Medailles , & il a voulu par là fournir à la jeunesse quelques idées qui en frappant l'imagination par les yeux , entassent avec quelque agrément dans l'esprit , & adoucissent la peine

de l'attention par le plaisir innocent que cet âge cherche par tout. Voilà une partie de ce qu'il dit dans sa Preface. On y trouve encore beaucoup de choses qui font connoître l'utilité qu'on peut tirer de ce Livre.

, A Paris ce 30. Juin 1681.

---

## LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

L'Histoire des Troubles de Constantinople n'ayant pu estre renfermée en moins de trois Volumes, le dernier qui contient le regne de Soliman III. servira de seconde Partie au Mercure de Juin. J'avoue

Le Public qu'il n'aura de plusieurs mois aucune seconde Partie, & que l'Autheur qui a resolu de continuer l'Histoire Turque , n'en donnera des Volumes que de loin à loin , afin qu'ils soient plus remplis de choses curieuses & de grands événemens..

Page 140. l'adont lisez l'adonbe.  
Dans le Mercure de May page 140. il y a un Evesché , lisez , il y a eu un Evesché..

Page 203. le Journal des Audiences , lisez , le Journal du Paris..

On a mis dans le même Mercure que M. le Marechal de Gassion avoit été tué à la Bataille de Lens en 1648. il fut blessé d'un coup de Mousquet au Siege de cette Place en 1647 & mourut quatre jours apres.

L



AMBASSADE DE SIAM EN  
France divisé en 4. vol. 4.I.

Le I. Volume a pour titre.

*Voyage des Ambassadeurs de Siam  
en France, contenant la reception  
qui leur a été faite dans les villes  
où ils ont passé à leur entrée à Paris;  
les cérémonies observées dans l'Au-  
dience qu'ils ont eue du Roy, & de  
la Maison Royale. les Complimens  
qu'ils ont faits; la description des  
lieux où ils ont été; & ce qu'il ont  
dit de remarquable sur tous ce qu'ils  
ont vu.*

Le II. Volume a pour titre.

*Suite du Voyage des Ambassa-  
deurs de Siam en France, conte-*

nant ce qui s'est passé à l'Audience  
de Madame la Dauphine, des  
Princesses du Sang, & de Messieurs  
de Croissy & de Seignelay, avec une  
description exacte des Châteaux,  
appartemens, Jardins & Fontaines  
de Versailles, S. Germain, Marly  
& Clagny, de la Machine de  
Marly, des invalides, de l'Obser-  
vatoire, de S. Cyr, & de ce que  
les Ambassadeurs ont vu dans tous  
les autres lieux où ils ont été  
depuis la première relation, à quoy  
l'on joint le discours qu'ils ont fait  
au Roy.

Le III. Volume a pour titre.

Troisième partie des Ambassa-  
deurs de Siam en France, contenant  
la suite de la description de Versail-  
les, celle des chevaux qui sont dans

L 4

des deux Ecuries du Roy ; ce qu'il s'est passé dans les visites qui leur ont été rendues ; les expériences de la pesanteur de l'air faites devant eux, la description des Galeries de Sceaux, & les receptions avec toutes les harangues qu'on leur a faites dans toutes les Villes de Flandres.

Le I V. Volume a pour titre.

Quatrième & dernière partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, concernant la suite de leur Voyage de Flandre, depuis Valencienne jusqu'à Paris ; la description des Villes où ils ont passé, & les harangues de tous les Corps, ce qu'ils ont vu à Paris depuis leur retour, avec une description de tous les lieux où ils ont été, & de la Fête donnée par Monsieur à

S. Cloud , leur Voyage à Versailles ,  
leur Audience de Congé , & les dix-  
sept Audiences qu'ils euront le mê-  
me jour , avec tous les complimens  
qu'ils ont faits , la liste des présens  
qui leur ont été donnés , ce qui s'est  
passé à leur départ , & les noms des  
personnes distinguées qui sont par-  
ties pour Siam :

Outre les Mercures d'onze années ,  
à commencer en 1677 . il y a trente-  
deux Extraordinaires , dans lesquels  
sont divers Traitez très-curieux sur  
plusieurs matieres qui regardent les  
Sciences & les Arts .

Histoire du Siege de Bude . I . I .

Relation des Prieres publiques qui  
ont été faites par toute la France ,  
en actions de graces de la guerison  
du Roy . I . 4 .

# T A B L E.

<b>P</b> rélude.	
Morts.	6.
La présence d'esprit.	12.
Femme accouchée à Morlaix à l'âge de 58.ans.	16.
Discours contre la Superstition populaire des jours heureux & malheureux.	19.
Etats de Bourgogne tenus à Dijon.	78.
OUverture du Prix du Jeu de l'arquebuse dans la même Ville.	84.
Traduction.	88.
Loix du Jeu des Eschets.	90.
Ceremonie qui se fait tous les ans à Troyes avec un Discours de Monsieur l'Abbé Romond.	116.

# TABLE.

<i>Discours de Monsieur l'Abbé de</i>	<i>larry sur la vraie Eglise.</i>	129
<i>S'il est plus glorieux de fixer une</i>		
<i>Coquette ou de toucher une indif-</i>		
<i>ferente. Galanterie.</i>	128.	
<i>Ceremonie observées au transport</i>		
<i>du corps de feu Monsieur de</i>		
<i>Brandebourg, de Potsdain à Ber-</i>		
<i>lin.</i>	136.	
<i>Histoire.</i>	142	
<i>Reddition d'Albe-Royale.</i>	173	
<i>Voyage de Monsieur de Seigne-</i>		
<i>lay.</i>	199	
<i>Mort de Monsieur l'Electeur de</i>		
<i>Cologne.</i>	200	
<i>Prix distribués à l'Academie d'An-</i>		
<i>gers.</i>	205.	
<i>Panegyrique Historique du Roy</i>		
<i>par Monsieur de Cailleres.</i>	208	
<i>Nouvelles Estampes de Monsieur de</i>		
<i>Vandermeulen.</i>	211	
<i>Salut rendu aux Vaisseaux du</i>		

## T A B L E.

<i>Roy par le Vice-Admiral d'Eſ- pagne,</i>	222
<i>Dromenade de Monſeignu le Da- phin à Vaujour.</i>	224
<i>Autres Morts,</i>	225
<i>Article des Enigmes.</i>	237
<i>Naissance du Prince de Galles.</i>	248
<i>Eloges des Personnes illustres de l'Ancien Testament.</i>	242

Fin de la Table.

*Avis pour placer les Figures.*

**L**Air qui commence par *le Printemps commence à renaitre*, doit regarder la page 15.

La Medaille doit regarder la page 127.

L'Air qui commence par, *Trop heureux Rossignols*, doit regarder la page 240.









Digitized by Google

